

les ateliers de la

# Seigneurie

Centre d'interprétation du patrimoine

## ANDLAU

# EXPOSITION

12 septembre

30 décembre 2020

Entrée libre

# ALSAZIENNES-VOUS NEIGIENNES ET SASSEB? SINNER

Du mardi au dimanche

Fermé les lundis

Horaires : 10h > 13h - 14h > 18h / septembre  
14h > 18h / octobre - novembre - décembre

Les ateliers de la Seigneurie

Place de la Mairie

67 140 Andlau

+33 (0)3 88 08 65 24

[contact@lesateliersdelaseigneurie.eu](mailto:contact@lesateliersdelaseigneurie.eu)

[www.lesateliersdelaseigneurie.eu](http://www.lesateliersdelaseigneurie.eu)

 [lesateliersdelaseigneurie](https://www.facebook.com/lesateliersdelaseigneurie) 





# Remerciements

Commissariat de l'exposition  
Êtes-vous Alsacien ? Sinn Er Elsasser ?

- . Pierre JACOB, Professeur d'Histoire régionale - Université populaire européenne de Strasbourg
- . Franck BURCKEL, Directeur des ateliers de la Seigneurie
- . Aurélie HOUILLON, Médiatrice culturelle aux ateliers de la Seigneurie
- . Christian COURIVAUD, Médiateur culturel aux ateliers de la Seigneurie

Réalisation et conception graphique-scénographie  
Les ateliers de la Seigneurie

Impression : Centre Alsace Repro, Point carré

Les ateliers de la Seigneurie remercient pour leurs prêts : les Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg, le Cabinet des Estampes et des Dessins des Musées de la Ville de Strasbourg, la Commune de Bourgheim, la Compagnie des Transports Strasbourgeois, l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim, le Fonds patrimonial de la Médiathèque André Malraux de Strasbourg, le Musée historique de Haguenau, le Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, le Musée de la Folie Marco à Barr, la société Made in Alsace, ainsi que les collectionneurs privés. Les ateliers de la Seigneurie remercient également l'ensemble des personnes ayant accepté de participer aux interviews.

Un grand merci enfin, au personnel des ateliers de la Seigneurie et aux agents techniques de la Communauté de Communes du Pays de Barr, pour leur participation et leur soutien logistique.

ÊTES-VOUS  
ALSACIEN ?  
EL SASSER ?  
SINNER

***Mon village***

Hansi (1913)

Le retour de la cigogne au printemps.

-1.

# L'Alsace

## Histoire d'une identité

Au travers des peuples qui, depuis l'Antiquité, ont vécu sur ce territoire, jusqu'à la création de la future Communauté européenne d'Alsace, cette exposition retrace plus de 2000 ans d'histoire régionale jalonnée par les évènements marquants qui ont façonné l'identité de l'Alsace.

Mais vouloir traiter de la complexe question de l'identité alsacienne, c'est interroger le visiteur sur le ressenti de cette identité.

Au fond, qu'est-ce qu'être alsacien ? Faut-il habiter en Alsace pour être alsacien ? Faut-il parler la langue pour se sentir alsacien ? Les marqueurs identitaires sont-ils les mêmes d'une personne à une autre ? Sont-ils figés ?

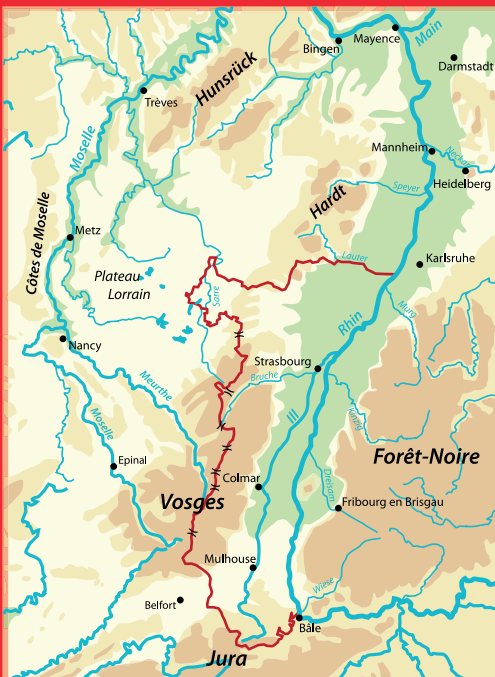






# L'Alsace en cartes

La juxtaposition des différents espaces auxquels appartient l'Alsace montre sa situation singulière de région française de culture à dominante germanique sur le cours supérieur du Rhin.



## L'espace physique, le Rhin supérieur

L'Alsace constitue un segment de la rive gauche de la vallée du Rhin supérieur. Seule l'Alsace bossue, ancien comté de Sarrewerden rattaché en 1793 à cause de la dominante protestante de sa population, se situe à l'ouest des Vosges sur le plateau lorrain.

Les paysages alsaciens se caractérisent par une succession, entre le Rhin et les Vosges, de zones humides des bassins du Rhin et de l'Ill, de terrasses limoneuses, de coteaux du piémont et des sommets des Vosges.



## L'espace culturel

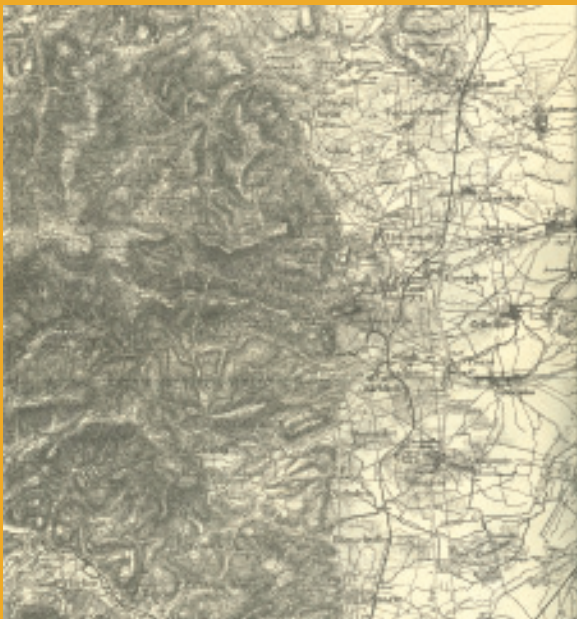
L'Alsace, avec la Moselle, sont les seuls territoires français appartenant culturellement à l'Europe centrale et plus particulièrement à l'aire germanophone de celle-ci, dont elle a partagé la majeure partie de son histoire.

L'Alsace constitue ainsi l'extrémité occidentale d'une vaste zone culturelle européenne cohérente, allant des Vosges jusqu'à l'ouest de l'Ukraine et de la Mer Baltique à la Mer Adriatique.

L'Alsace est de ce fait culturellement plus proche de la République tchèque par exemple, qu'elle ne l'est de nombres de régions françaises.



**Le chevauchement spatial de ces différents concepts est une première clé de lecture de la particularité de l'identité alsacienne.**



### Les leçons de la toponymie

Les cartes topographiques au 25 000<sup>e</sup>, réalisées en premier lieu pour les besoins de l'armée, sont les représentations les plus détaillées et fidèles du paysage.

Or, à cette échelle, les noms des reliefs, des cours d'eau, des champs, des villages nous rappellent par leur consonance germanique que les habitants de ces paysages ont une culture propre, des traditions, des croyances, une histoire, bref, une identité singulière.



## L'espace politique et administratif, la France

L'Alsace est la région la plus orientale de la métropole, résultat de la poussée territoriale des rois de France en direction du Rhin au 17<sup>ème</sup> siècle.

Créés en 1790, les départements devaient rationaliser l'administration du pays. On a d'abord voulu plaquer sur le territoire national une grille en damier sur le modèle américain, avant de s'appuyer sur l'organisation territoriale d'Ancien Régime, la Haute et la Basse Alsace ainsi que les limites paroissiales. Ce faisant, on réintérait l'héritage historique. Chaque département est doté d'un chef-lieu, facilement accessible de tous les points de son territoire.

Jusqu'en 1870, le territoire de Belfort appartenait au Haut-Rhin. Il est devenu un département à part entière en 1922.

## La nouvelle région française L'Alsace dans le Grand Est

Sur les 57 433 km<sup>2</sup> que compte la nouvelle région, l'Alsace n'en représente que 8 300 km<sup>2</sup>.

Sur une population totale de 5 518 000 âmes, les Alsaciens ne sont que 1,8 millions. Mais les densités alsaciennes, (plus de 220 h./km<sup>2</sup>) sont le double de la moyenne française (118 h./km<sup>2</sup>). Strasbourg, la plus grosse agglomération, approche le demi-million d'habitants.



- Gaule Belgique
- Gaule celtique
- Province romaine

Extrait de « Atlas universel et assi-ue-ig de Dipu et Leroy Paris, 1885.

# Le Rhin supérieur avant l'Alsace

- Une communauté humaine ou une région entre dans l'Histoire lorsqu'on commence à avoir sur elle des renseignements écrits.
- Notre région entre dans l'Histoire vers -58 avec la conquête romaine.

## De la tribu à la cité

- Avant la conquête romaine, les habitants celtes de la région étaient divisés en cités (*civitates*), comprenant un territoire et un chef lieu. L'Histoire a retenu les **Médiomatriques** (Moselle et Bas-Rhin) et les **Rauraques** (Haut-Rhin).
- En s'appuyant sur les élites autochtones et sur l'armée, Rome a perpétué l'organisation celtique en l'intégrant à son administration. Comprenant un territoire et un chef lieu, ces cités ne nous disent rien sur la manière dont leurs habitants ressentaient leur appartenance, étaient-ils celtes, romains ou gallo-romains ?
- La future Alsace appartient alors à un district militaire au nom trompeur, **Germania**, qui ne comprend que des tribus considérées comme gauloises par les Romains.

## L'identité celtique

- Les **Médiomatriques**, en celte *Mediomateracoï*, se référaient aux déesses gouvernant le monde du milieu, celui des humains. Les **Leuques** (*Leucoï*) étaient les « brillants ». Les **Rauraques** (*Arauracoï*) étaient les riverains de l'Aar (*Aaura*). Les **Séquanes** étaient « les vainqueurs ».
- Malheureusement, les noms des sous-groupes ne nous sont pas parvenus. Dans les inscriptions, d'époque romaine, on ne se réclame plus d'une tribu, mais parfois d'une cité ayant conservé le nom d'un ancien peuple celte.

450 av. J.-C

25 av. J.-C

## Âge du fer (La Tène)

- On a constaté qu'à l'époque celtique, la céramique était décorée différemment au nord et au sud.

### Est-ce déjà la trace, chez les autochtones, de deux identités culturelles distinctes ?

- En effet, l'étude de la céramique de La Tène finale et tout particulièrement les pots de stockage et ceux servant à la cuisson, a permis de mettre en évidence la présence de deux groupes culturels dans la plaine d'Alsace. L'un au nord, l'autre au sud. Ces céramiques se distinguent par leurs formes mais également par leurs techniques de façonnage.

#### GROUPE SUD

- Ce groupe correspond à un territoire généralement attribué aux Rauraques (Haute-Alsace et le sud du Bas-Rhin).

**Technique** □ Utilisation systématique du mica doré et de la chamotte comme dégraissant (matériaux ajoutés pour rendre la pâte moins collante et diminuer sa dilatation lorsqu'on la chauffe).

**Formes** : bords évasés et cols marqués.

**Décor** : lunes, motif peigné vertical.



#### GROUPE NORD

- Ce groupe, plus complexe à attribuer, englobe des territoires qui appartiennent aux Médiomatriques, aux tréviens et qui accueilleront les Triboques, les Vangions et les Némètes (moitié nord de la Basse-Alsace).

**Technique** □ Le mica est remplacé par un dégraissant à base de coquillages pilés.

**Formes** : plus fermées avec des bords, dont la section est en forme de massue.

**Décor** : inexistant.



- Bien évidemment ces deux groupes ne se limitent pas à la plaine d'Alsace mais s'étendent au-delà du Rhin, qui ne peut être considéré comme une frontière.

## Déjà des déplacements de populations

- Afin de sécuriser ses possessions à l'ouest du Rhin, Arioviste y a transféré des populations celtiques de la rive droite. **Triboques**, **Némètes** et **Vangions**, que César a qualifiés de **Germanins**. Les polémiques modernes sur le caractère germanique ou gaulois des Alsaciens se sont appuyées sur sa vision des choses.

## L'identité individuelle chez les autochtones

- Chez les Celtes, on recevait un premier nom lié aux circonstances de la naissance, par exemple :

*Matugnatos*, « né un jour favorable » ou *Sextocus*, « le septième ».

- Puis un nom pour la vie, généralement un titre ou un surnom.

□ Ainsi, *Vassorix*, « chef des serviteurs » ou *Pipausus*, « cuisinier ».



Cités des **Tiboques**  
 (Chef-lieu : Bonna/Bonn)

Cités des **Rauraques**  
 (Chef-lieu : Augusta Rauracorum / Kaiseraugst)

**58**  
av. J.-C

**260**

**357**

**401**

**Quatre siècles de présence romaine**

Argentorate, aujourd'hui Strasbourg



**La Table de Peutinger**

Il s'agit d'une copie réalisée vers 1265 par des moines de Colmar, d'une carte romaine réalisée vers 350, où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain.

Elle figure l'emplacement des routes, des villes, des mers, des fleuves, des forêts, des chaînes de montagnes. Pas moins de 555 villes et 3500 autres particularités géographiques sont indiquées, comme les phares et les sanctuaires importants, souvent illustrés d'une vignette.

La Table de Peutinger montre également, la totalité de l'Empire romain, ainsi que le Moyen-Orient, l'Inde, le Sri Lanka, et même la Chine.

C'est une longue bande de parchemin composée à l'origine de 12 parchemins dont il n'en reste aujourd'hui que 11 conservés à Vienne (Autriche). Assemblés, ils forment une bande de 6,82 m sur 0,34 m.

Une armée cello-germanique commandée par Arioviste est battue par Jules César, qui peut ainsi conquérir la rive gauche du Rhin.

Les Alamans, une confédération de Germains, s'installent sur la rive droite du Rhin.

César Julien écrase à Strasbourg une armée d'Alamans.

Les troupes romaines quittent la frontière rhénane.

# Déjà une identité régionale ?

La documentation concernant les cinq premiers siècles de notre région nous offre une image avant tout romaine. Mais comment les habitants de cette région se percevaient-ils ?

## **Rosmerta, déesse celtique et Teutates, sous les traits de Mercure**

4<sup>ème</sup> siècle après J.-C.  
Dim : H. : 1,50 m, l. : 0,75 m  
Grès  
Provenance : Châtenois

Les deux divinités sont ici représentées en costume paysan de la fin de l'Empire. À droite, Mercure porte braies et tunique serrée à la taille par une large ceinture à boucle circulaire. Le caducée et la bourse l'identifient sans ambiguïté.

*Rosmerta*, vêtue d'une tunique longue recouvrant une jupe plissée, tient une bourse et une serviette.

Musée archéologique - Strasbourg  
© Photo M. Bertola



## **Stèle au « Père Rhin »**

2<sup>ème</sup> siècle après J.-C.  
Dim : H. : 0,91 m, L. : 0,60 m  
Grès  
Provenance : Strasbourg, rue du puits

Le fleuve continue à être divinisé à l'époque romaine. L'autel au dieu Rhin posé par le gouverneur romain *Oppius Severus* pourrait être un geste politique en direction des notables locaux.

Musée archéologique - Strasbourg  
© Photo M. Bertola



## **L'énigme du Donon**

Le sanctuaire celtique du Donon, près de Grandfontaine, était localisé aux confins des territoires *Leuques*, *Médiomatriques* et *Rauraques*. On y a retrouvé des stèles montrant Mercure, Taranis, Cernunnos et Vosegus.

À la chute de l'Empire romain, comment se percevaient les habitants de la rive gauche : Gaulois ? Romains ? Chrétiens ? Cousins des nouveaux envahisseurs ?

© C.Fleith - ADT

# L'Alsace des Alamans

## Le grand remplacement ?

Durant les cinq siècles qui suivent, les sources écrites se raréfient, d'où l'habitude de parler de « Siècles obscurs ». Notre région connaît alors un premier tournant, l'installation des Germains.

Pendant un siècle et demi, la future Alsace appartient à l'**Alemannia**, qui s'étend des Vosges au lac de Constance. C'est une aire culturelle plus que politique.

Les Alamans étaient un agglomérat de tribus guerrières. Ils sont les seuls à ne pas s'être constitués en royaume sur l'ancien territoire romain. Il faudra attendre 470 pour qu'il y ait un roi des Alamans, *Gibavult*.

Sur les deux rives du Rhin, la population gallo-romaine cohabite avec les nouveaux venus, ce qui conduit à un phénomène d'acculturation entre latins et germaniques. La question qui reste ouverte est celle de la part de ces nouveaux arrivants au sein de la population.

406

Les Alamans passent le Rhin aux côtés d'autres tribus d'Europe centrale.

451

Strasbourg détruite au passage d'Attila ?

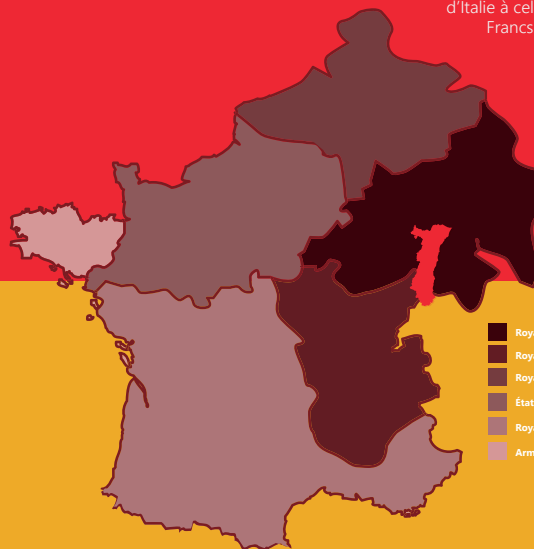
496

À Tolbiac, Clovis bat les Alamans du nord.

536

Les Alamans passent de la tutelle des Ostrogoths d'Italie à celle des Francs.

Au début du 5<sup>ème</sup> siècle, les habitants de la région sont des Gallo-Romains, des Celtes qui ont intégré des éléments culturels romains dont le christianisme.



**L'aire occupée par les Alamans**

Ils y ont laissé l'usage des dialectes dits alémaniques (Suisse, Forêt-Noire, Alsace).

■ Royaume des Alamans  
■ Royaume des Burgondes  
■ Royaume des Francs  
■ État Romain  
■ Royaume des Wisigoths  
■ Armorique

Pendant 100 ans,  
les Alamans ont tenu  
notre région, ils sont à  
l'origine de la composante  
germanique de l'identité  
alsacienne.

### Les Alamans population païenne

« Les Alamans ont... des coutumes héritées de leurs pères(...). Ils vénèrent des arbres, des fleuves, des collines et des falaises. Et pour ces lieux, ils coupent la tête à des chevaux, à du bétail et à de nombreux autres animaux pour les vénérer comme des dieux. »

Agathias, *Histoires*, A, 6, 3-5 et 7, 1-2

### La princesse d'Ichtratzheim

On a découvert en 2011 à Ichtratzheim, une importante nécropole d'époque mérovingienne utilisée de la fin du 6<sup>ème</sup> siècle au 10<sup>ème</sup> siècle. On y a fouillé la tombe d'une femme datée entre 510 et 590.

### La cuillère d'Abuda

Dans ce mobilier figure une cuillère d'origine byzantine avec trois inscriptions. Une en latin : *Matteus* (a) et deux en alphabet germanique : *lapela* (b) (cuillère ?) et *Abuda*, nom de la propriétaire (c).

# Les Alamans sous domination franque

C'est seulement sous la domination des Francs que l'Alsace commence à se cristalliser, en tant que zone tampon face aux Alamans d'Outre-Rhin.

C'est le fruit de l'action des évêques, des comtes, du duc et des missionnaires. La région voit également s'installer des colons francs, saxons, frisons et thuringiens.

570

600

Vers 600 apparaît dans une chronique le nom **Alesaciones**, forme la plus ancienne pour Alsaciens. Le mot est probablement d'origine celtique.

675

7411-  
746

## Époque Mérovingienne

Arbogast, premier évêque franc de Strasbourg.

Dernière révolte des Alamans contre les Francs

### La future Alsace au sein de l'Alémanie

Face aux turbulents Alamans d'Outre-Rhin, les rois francs, héritiers de Clovis, organisent la future Alsace comme une zone tampon, sous l'autorité d'un duc, Eticho, père de sainte Odile.

#### Duc Eticho et sa fille Sainte Odile

12<sup>ème</sup> siècle  
Calcaire  
H : 1 m 24  
Dans la galerie du cloître - Mont Sainte Odile

Elle représente le duc Aldaric (ici dénommé « **ETICHO DUX** ») remettant la charte de donation de l'abbaye à sa fille Odile. L'action des successeurs d'Eticho, des évêques de Strasbourg et de Bâle, la multiplication des couvents, tendent à donner à la rive gauche du Rhin son statut et son caractère propre.

© Les ateliers de la Seigneurie - Andlau



Gravure de Louis Laguille  
1734

#### Statue de Saint Arbogast

Cathédrale de Strasbourg

© Musées de Strasbourg, M. Bertola

© Bibliothèque des Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

La famille de  
Charles Martel prend le  
pouvoir chez les Francs.

Un territoire  
alsacien s'est constitué en  
Alémanie sous la tutelle  
Franque.

Vers 800, un poème parle de  
colons francs qui forment une  
communauté appelée **Helisaz**.

Ce mot donnera en allemand, **Elsass**.

#### Le Mur païen

La datation la plus récente (vers 675), en ferait le  
centre politique et religieux de l'Alsace naissante.

© C.Fleith - ADT



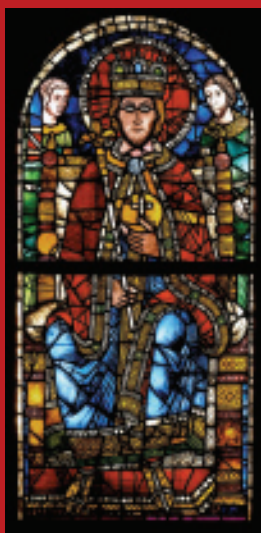


Les autorités franques ont entrepris de christianiser les Alamans. Voici le *Notre Père* en alaman. Un dialectophone d'aujourd'hui, en le lisant à haute voix, en devine le sens.

Un franc ou un anglo-saxon l'aurait jadis compris.

Fater ynser tu in humele din namo verde gheilgott.  
 Din ricco kome.  
 Din vilo gskehe in erdo all in humele.  
 Ynser tagolicko brod kib ynss hiuto.  
 Undto ynsero sculdo blatzo ynss alss wy belatzen ynser sculdige,  
 unde in  
 corunga ni leitest du unsich. Nun belose unsich fone ubele.  
 Dat ist wahr.

Notre Père qui es au ciel, que ton nom soit sanctifié.  
 Que ton règne arrive.  
 Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.  
 Donne nous aujourd'hui notre pain de ce jour.  
 Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à nos  
 offenseurs.  
 Et ne nous induis pas en tentation. À présent délivre-nous du mal.  
 Ceci est la vérité.



#### Empereur en majesté

Strasbourg, vers 1190-1200 (complété au milieu du 14<sup>ème</sup> siècle)  
 Verre coloré, grisaille, plomb  
 Deux panneaux de 102 x 98 cm chaque  
 Provenance : Cathédrale de Strasbourg

Figuré sur un trône, le souverain nimbé porte les insignes du pouvoir impérial : sceptre fleuroné, globe sur lequel est inscrite une croix, et couronne fermée. L'absence d'inscription empêche de déterminer avec certitude l'identité du souverain. La tradition l'identifie comme Charlemagne, mais la figure de l'empereur germanique Henri II a aussi été évoquée ; tous deux canonisés au 12<sup>ème</sup> siècle, ils pourraient être représentés avec un nimbe. Il pourrait aussi s'agir d'une représentation symbolique du pouvoir.

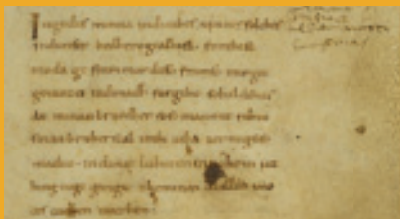
© Musée de l'Œuvre Notre-Dame - Strasbourg

870

## Période Carolingienne

Traité de Meerssen.  
 Éclatement de l'empire de  
 Charlemagne.

L'Alsace passe en  
 Germanie.



© Bibliothèque nationale de France

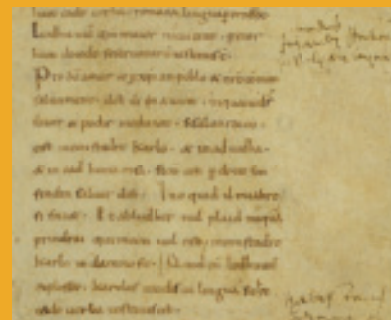
En « langue tudesque »

Deux des fils de Louis le Pieux, Charles le Chauve, roi de France occidentale, et Louis le Germanique en « Roman ». S'agissant du premier traité bilingue, il marque la naissance officielle de l'Allemand et du Français.

Le serment est prêté devant le peuple assemblé, en *lingua romana*, et en *lingua teudesca*. Charles le Chauve s'exprime en « Tudesque », Louis le Germanique en « Roman ». S'agissant du premier traité bilingue, il marque la naissance officielle de l'Allemand et du Français.

En 842, deux futures puissances commencent à émerger sur les ruines de l'empire de Charlemagne, la France et l'Allemagne.

Dans 1000 ans, elles se disputeront l'Alsace.



En « langue romane »



**Entrée de Louis XIV à Strasbourg en 1681 avec la soumission du magistrat.**

Tirée de Paul Ahne, *Strasbourg cent quarante gravures et dessins anciens*  
Gravure

Collection privée

1618

**Province à l'instar de l'étranger**

1789

**Départements**

**La mosaïque médiévale**

Entre 640 et 767, l'Alsace est un duché. Mais au cours des siècles suivants, elle se morcelle.

Il n'y a plus d'Alsace politique au Moyen Âge mais une mosaïque de pouvoirs seigneuriaux ou impériaux. On continue de parler d'une région nommée en latin *Alsatia*, en allemand *Eilsass* ou *Elsassenland*, et l'empereur y a un représentant, le *Landgraf*.

Difficile de déterminer un sentiment d'appartenance régionale. Les habitants savaient au plus qu'ils étaient **dütsch** et que les gens d'outre-Vosges étaient des **welsch**.

**1633 – 1697**

**La France conquiert l'Alsace**

La Guerre de Trente Ans (1618 – 1648), qui ravage le Saint-Empire, permet à la France de poursuivre son expansion vers l'est en annexant l'Alsace.

En 1648, Louis XIV obtient les possessions des Habsbourg en Haute Alsace et le bailliage de Haguenau.

À partir des années 1660, le Royaume de France profite de l'affaiblissement du Saint-Empire et annexe ce qui reste des territoires alsaciens jusque-là indépendants. Strasbourg est assiégée et annexée en 1681. Mulhouse n'est rattachée à la France qu'en 1798 à la faveur des guerres révolutionnaires..

La création de la Province d'Alsace permet un début d'unification administrative.

**1870**

**Création du Reichsland**

Le traité de Francfort en mai 1871, prévoit la cession par la France d'une partie de la Moselle, de deux cantons de Meurthe, de communes des Vosges, du Bas-Rhin ainsi que du Haut-Rhin, amputé du territoire de Belfort.

Le tout forme le *Reichsland Elsass-Lothringen*, en français, « La Terre d'Empire Alsace-Lorraine ».

Les anciens départements changent de nom : *Lothringen*, *Unter-Elsass*, *Ober-Elsass*.

**1697 – 1789**

**Un territoire de l'entre-deux**

Après le traité de Ryswick de 1697, la Province d'Alsace constitue désormais un « pays à l'instar de l'étranger » dirigé par un intendant, assisté de subdélégués. Cependant, on a laissé subsister les seigneuries anciennes, les titres et les privilèges. Jusqu'à la Révolution, la barrière douanière est maintenue sur les Vosges.

## Le va-et-vient des territoires

Le territoire entre Vosges et Rhin a connu à partir du 5<sup>ème</sup> siècle et pendant tout le Moyen Âge, un grand morcellement, aucun seigneur ne parvient à unifier le territoire jusqu'à la conquête de l'Alsace par Louis XIV. Administrativement rationalisée entre 1870 et 1945, elle bascule quatre fois côté allemand ou français. À partir de 1982, c'est dans le cadre français que l'Alsace renaît comme entité administrative.

### La Révolution et la nouvelle organisation territoriale

Du point de vue administratif et territorial, la Révolution constitue un choc de simplification. L'Alsace disparaît, remplacée par deux départements, **Haut-Rhin** et **Bas-Rhin**. Les vieilles possessions de l'Église, puis celles de seigneurs dépendant encore de l'Empereur du Saint-Empire finissent de disparaître en 1791.

Ce nouveau cadre républicain va servir de base aux réorganisations successives de l'Alsace.

871

1918

Reichsland

Départements



Carte des territoires annexés en 1870.

Collection privée.

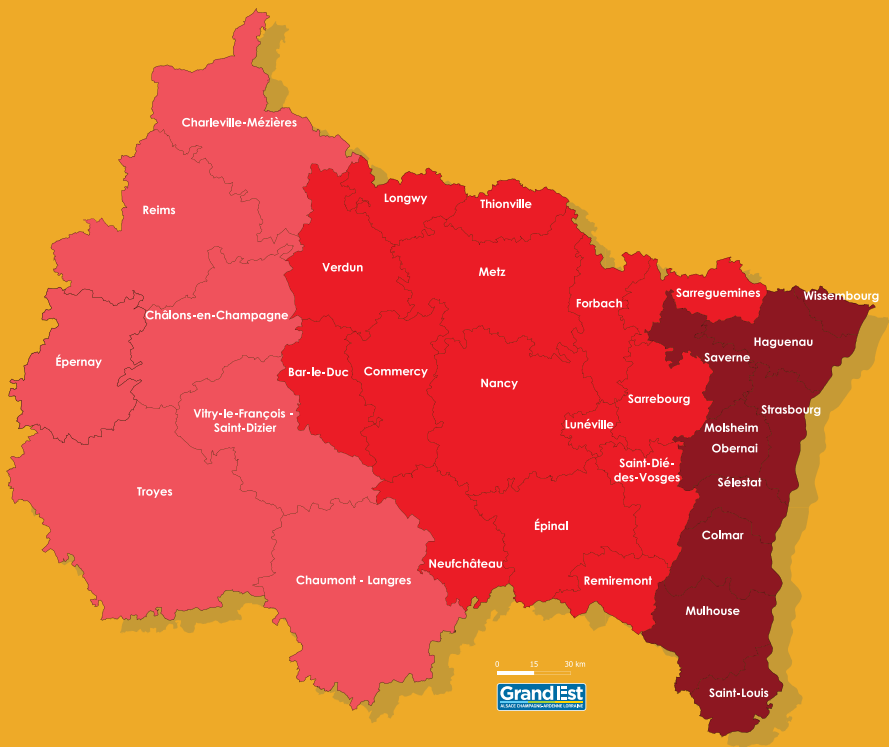
1918

#### Démantèlement du Reichsland

En 1918, quand l'Alsace-Lorraine retourne à la France, le *Reichsland* est redécoupé en départements.

En effet, pour éviter un imbroglio administratif et juridique, il était impossible de revenir aux limites des départements d'avant 1870.

Après 1918, les autorités françaises mettent en œuvre une politique de francisation active qui conduit au « malaise alsacien » alimentant l'autonomisme des années 1920 et 1930.



### Le Grand Est, un cadre pertinent ?

**En 1945**, nouveau retour à la France, et donc aux départements, avec leurs préfets et sous-préfets.

**En 1982**, acte I de la décentralisation, mise en place des Régions. L'Alsace retrouve son nom et des limites héritées de 1870.

**Le 7 avril 2013**, un référendum propose aux Alsaciens, la création d'une Collectivité d'Alsace, avec fusion des départements. Le projet est rejeté.

**1<sup>er</sup> janvier 2016** : Création de la nouvelle Région Grand-Est regroupant l'**Alsace**, la **Lorraine** et la **Champagne-Ardennes**.

**29 octobre 2019** : Création de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), qui doit entrer en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

1940

Le *Gau Oberrhein*

1944

Région

2016

Départements

2021

CEA

#### 1940 -1944 Le *Gau Oberrhein*

En 1940, l'Alsace et la Moselle sont annexées de fait par l'Allemagne. La Moselle est rattachée à la Sarre, pour former le *Westmark*, et l'Alsace au pays de Bade pour former le *Gau Oberrhein* ou « district du Rhin supérieur », confié au Gauleiter Robert Wagner.

Les Alsaciens sont considérés comme citoyens du *Reich* et soumis à l'appareil politique du parti nazi qui mène une politique brutale de germanisation et de nazification de la population.

Malgré la méfiance de la *Wehrmacht*, les jeunes alsaciens sont enrôlés de force à partir de 1942.



**La gestion de toutes les routes y compris l'A35 (sauf pour la traversée de Strasbourg).**

**CEA**

**L'enseignement des dialectes alsaciens et de la langue allemande avec une restriction, puisque « le recrutement, la formation et la titularisation des enseignants (...) relèvent de la compétence de l'État ».**

**La coordination de la politique du tourisme.**

**La gestion de la coopération transfrontalière.**



Conseil départemental du Haut Rhin avec le compte à rebours avant création de la CEA, le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

# Une terre de brassage et d'échanges, de l'Antiquité à nos jours

L'Alsace n'est pas seulement une terre à l'extrémité nord-est de la France : c'est un segment de l'axe rhénan, une zone privilégiée pour la circulation des hommes, des marchandises et des idées. Elle n'a cessé d'être le cadre d'échanges qui ont peu à peu construit l'identité de la région.

## Ce que Romains et Gaulois ont échangé

À l'époque romaine, des gens venus de tout l'empire ont cohabité avec les Celtes vivant sur le Rhin. Des emprunts ont eu lieu dans les deux sens.

Les Romains ont apporté la langue et l'écriture latines, la culture de la vigne, l'usage de la monnaie, la tuile romaine, la représentation des dieux...

On sait moins ce qu'ils ont emprunté aux Celtes. Citons le manteau gaulois ou *sagum*, le casque d'époque impériale, les bottines militaires, le pantalon ou encore le tonneau. Dans les transports et communications, les Romains ont repris des modèles de véhicules, et une unité de distance, la lieue.

Le latin a emprunté des termes techniques celtes : *esox* pour le saumon, vient des bords du Rhin ; *atagia*, « auvent », est attesté à la Wasenburg ; *leuca* « lieue », apparaît sur les bornes des routes ; *petruroton* « chariot à quatre roues » devient *petritum* en latin ; *cammanos* a donné *caminus* puis « chemin »...

## Comment Germains et Gallo-Romains ont-ils cohabité ?

Au 5<sup>ème</sup> siècle, les Alamans qui s'installent, s'approprient la tradition locale, comme le montre la survie de toponymes d'origine romaine. En voici quelques exemples :

- Brumath < *Brumagad* < *Brocomagus* « marché de Brocus »  
- Seltz < *Saloissa* < *Saletio* « lieu du sel »

Les noms de montagnes et de cours d'eau :  
- Vosges < *Wasichen* < *Vosegus mons* < *Vosges*  
- Kembs < *Cambete* gaulois « courbe, méandre »  
- Saverne, *Zabern* < *Zabama*, forme fossilisée de *Tres Tabernae*, « les trois tavernes »  
- Sermersheim < *villa Sarmentza* < *Sarmenta*, « les sarments »

Pour les Germains, les anciens occupants étaient des *welsch*, terme désignant les populations de l'empire romain.

Eux-mêmes se considéraient comme des *tütsch*, globalement des Germains.

## Les juifs

Ils sont sans doute présents en Alsace dès Charlemagne. Au 13<sup>ème</sup> siècle, ils sont expulsés de nombreux pays : Angleterre, Anjou, France, et trouvent refuge dans le Saint-Empire.

En principe, les autorités les protègent, mais on constate une montée de l'antisémitisme puis une flambée de persécutions, dont la pire en 1349, sous prétexte d'épidémie de Peste noire.

Ils laissent néanmoins une trace profonde dans la culture et les paysages alsaciens. Nombre de bourgades possèdent encore des synagogues. Le *yiddish* est un dialecte germanique, mais on y trouve des termes hébraïques dont certains sont passés en alsacien, comme *beheime*, « vieille femme », *baies*, « propriété », *mashücke*, « fou »...

## 16<sup>ème</sup> siècle Une immigration religieuse

Sainte-Marie-aux-Mines a accueilli des immigrés de langue française, essentiellement comme travailleurs.

À la fin du 16<sup>ème</sup> siècle, les guerres de religion en France ont poussé de nombreux protestants à s'exiler en Alsace. Strasbourg a ainsi reçu une petite communauté huguenote, ce qui lui a valu le surnom *Eleutheropolis*, « cité de la liberté ». Leur arrivée a suscité un intérêt pour la langue française, bien avant la conquête de la région par Louis XIV.



## L'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg

Tobias Stimmer  
1574

Tirée de Paul Ahne, *Strasbourg cent quarante gravures et dessins anciens*, 1971.  
Gravure

### L'horloge astronomique de Strasbourg, œuvre d'une équipe internationale

L'horloge astronomique, construite de 1571 à 1574 à la cathédrale de Strasbourg, est due à une équipe majoritairement suisse.

C'était le cas de Conrad Dasypodius, le mathématicien, Isaac et Josie Habrecht, les mécaniciens, Tobias Stimmer, le peintre et décorateur de l'horloge.

Wolkenstein, autre mathématicien, était lui, originaire de Misnie (État médiéval du Saint-Empire romain germanique, qui se trouvait dans la région de l'actuel land allemand de Saxe).

Aussi loin que l'on remonte, l'Alsace a été réceptive à des influences diverses, amenées par la conquête, l'immigration ou le commerce.

Ces influences ont contribué à la formation d'une culture locale, mêlant culture germanique et latine.

# De Louis XIV à nos jours

À partir du 17<sup>ème</sup> siècle, c'est l'affrontement de plus en plus direct entre la France et l'Autriche puis la Prusse. Aux mouvements migratoires de mains d'œuvres s'ajoutent un temps ceux destinés à consolider les conquêtes, puis, avec l'ouverture des frontières, ce sont à nouveau les déplacements pour raison économique qui priment.

## La Guerre de Trente Ans, détruire, piller, repeupler

La Guerre de Trente Ans (1618 – 1648) a littéralement dépeuplé le Saint-Empire. L'Alsace n'échappe pas aux massacres. Durant le conflit, les terres vacantes attirent déjà de nouveaux occupants.

En 1654, de nombreux protestants suisses viennent du pays de Berne s'installer en Basse Alsace, alors que des catholiques du Voralberg, de Suisse centrale et du Tyrol s'installent dans le Sundgau. Il en reste des noms de famille tels que Schweitzer, Anstett, Zumstein, Baumgartner, Studer, Vögeli, Frey, Lichti...

À partir de 1661, l'immigration est encouragée par des faveurs telles que l'exemption d'impôts pour six années. Le mouvement se poursuit jusqu'en 1740. Elle a laissé des traces à Grassendorf, Oberach et Morschwiller, où s'installent pendant cinquante ans des immigrants de Picardie et de la Thiérache.

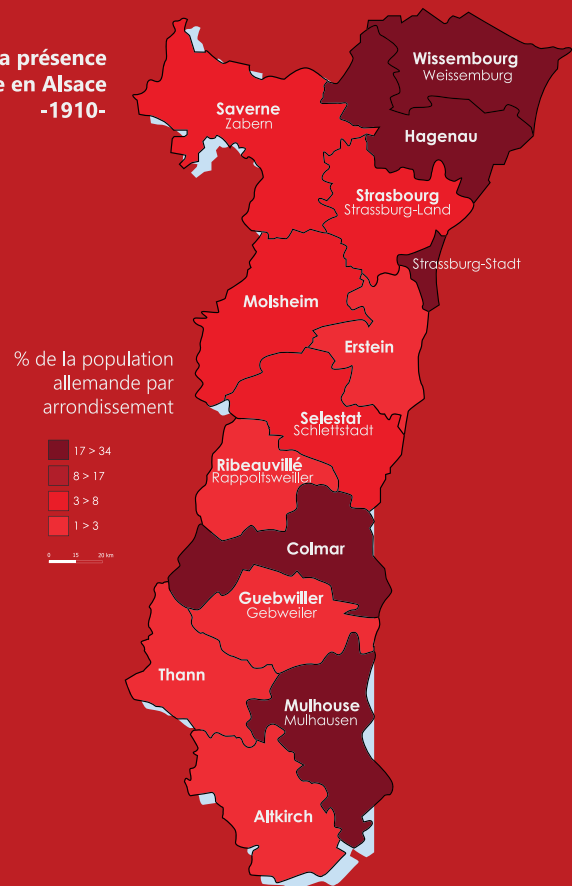
## L'immigration entre 1870 et 1918

Après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne en 1871, arrivent en Alsace des militaires, des fonctionnaires, mais aussi des commerçants et des ouvriers.

En 1905, le total des immigrés se monte à 128 000 personnes à raison de 70% en Basse Alsace. Des mariages « mixtes » entre Allemands de souche et Alsaciens sont célébrés. Leur intégration se fait plutôt bien dans le monde ouvrier, moins dans la classe moyenne et très mal dans la haute bourgeoisie.

En 1918, la grande majorité de ces immigrés est expulsée, mais nombre de familles alsaciennes ont conservé dans leur arbre généalogique la trace d'un Badois, d'un Prussien ou d'un Bavaois.

Carte de la présence allemande en Alsace -1910-



## L'immigration aujourd'hui

L'entre-deux-guerres (1918 – 1939) voit arriver une immigration de travail, aux fonctionnaires allemands succèdent leurs homologues français. Une autre vague a lieu au cours des Trente Glorieuses (1945-1975). On y trouve des artistes, des intellectuels, puis arrivent celles successives des rapatriés (d'Indochine en 1954 et d'Algérie en 1962), elles ont contribué à ancrer – souvent difficilement – la diversité dans un paysage encore marqué par les politiques d'assimilation des périodes antérieures.

Après la décolonisation, l'immigration des Suds progresse, mais le déclin des bassins miniers et industriels appauvrit et ghettoïse nombre de travailleurs immigrés, ainsi que leurs enfants.

Aujourd'hui, la redécouverte de ce passé, de ces histoires croisées amène une nouvelle relation à l'histoire de l'immigration en Alsace.

Ces brassages successifs questionnent sur les fondements de l'identité alsacienne actuelle.

**Au regard de l'histoire, qui peut-on qualifier d' « Alsacien de souche » ?**



**La Grande mosquée de Colmar**  
La communauté musulmane a trouvé une visibilité dans le paysage alsacien.



**Les descendants des mineurs polonais fêtent le centenaire des mines de potasse**





**Défilé de troupes allemandes**  
Avenue de la Paix - Simone Veil - Strasbourg  
Début 20<sup>ème</sup> siècle.

© Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

### La vision du brassage des populations chez un médecin strasbourgeois

*« De tous les temps l'Alsace a été un pays de passage de l'Allemagne à la France. (...) De plus, la situation de Strasbourg, (...), les nombreux établissements de bienfaisance ont toujours attiré des pays voisins et surtout de l'Allemagne un grand nombre d'individus sans ressources. Comme ces émigrés ne sont souvent que des gens de la portion la plus misérable, leur séjour à Strasbourg est loin d'améliorer la race des habitants primitifs. Aussi, avant la Révolution de 89, le vrai type strasbourgeois ne s'était plus conservé que parmi les nobles et dans quelques corporations, qui (...) ne s'alliaient pas avec les étrangers. C'est à cette époque qu'a commencé à se faire sentir (...) l'influence française, (...) qui opère une fusion de plus en plus parfaite entre la race germanique et la race gauloise ».*

C. Schmidt, *Notice sur la ville de Strasbourg*, 1842, p. 213

## Appartenances imposées, identités assignées

Cette Alsace ouverte et sujette pendant des siècles aux brassages et aux échanges, a également connu des assignations identitaires souvent dues aux pouvoirs politiques en place, d'abord locaux, puis français ou allemands. L'Alsace est de ce fait la région de France où l'on a le plus tenté d'imposer une vision d'une identité dans laquelle les Alsaciens ne se reconnaissaient pas totalement.

### La religion du prince

Au moment des affrontements religieux du 16<sup>ème</sup> siècle, on espère obtenir la paix en obligeant les sujets à adopter la religion de leur seigneur : *cuius regio, eius religio*.

Ce principe est appliqué en Alsace. Si dans les villes, les bourgeois passent généralement librement au protestantisme, à la campagne, ils suivent leur seigneur.

### Louis XIV : La « francilisation »

Après avoir annexé l'Alsace, Louis XIV, monarque absolu s'emploie à faire de ses habitants de parfaits sujets.

Pour les « franciliser », on les oblige à adopter le costume français, à parler la langue de leur nouveau seigneur, à abandonner le protestantisme.

Pour faire reculer ce dernier, on a recouru à la séduction ou à la pression. On facilite l'immigration de sujets catholiques.

Si dans les villes, les méthodes sont relativement modérées, dans les campagnes, on se montre parfois brutal.



Temple réformé de Sainte-Marie-aux-Mines

Inauguré le premier octobre 1634, il est l'un des plus anciens temples protestants de France et un témoignage rare de l'architecture de ces bâtiments au 16<sup>ème</sup> siècle et au 17<sup>ème</sup> siècle.

© Les ateliers de la Seigneurie - Andlau



### La belle strasbourgeoise

Portrait de Marguerite de Largillierre (Paris, 1656 -

1730)  
Huile sur toile, 1

Le costume de cette jeune femme est celui de la mode française de 1656 et 1730. Sous Louis XIV, ce costume connaît un grand épanouissement. Il est composé de d'un grand tablier noir, de manches par des rubans plissés et terminées par des dentelles, d'un buste fermé d'un



Poteau cornier d'une ferme de Geispolsheim où le bonnet phrygien remplace les symboles religieux 1794

© Les ateliers de la Seigneurie - Andlau

L'époque contemporaine a vu se multiplier et s'amplifier ces pics d'intolérance, au gré des guerres franco-allemandes, avant que les relations entre les deux pays ne s'apaisent. Cette histoire récente, transmise par les mémoires familiales, a marqué durablement l'identité alsacienne, lui conférant une grande part de sa spécificité actuelle.

## La Révolution de 1789

La Révolution française a en Alsace l'effet d'un choc de modernité, la jeune république veut rompre radicalement avec la société d'Ancien Régime. La vieille spécificité locale doit céder, face à « l'Homme Nouveau », le citoyen libre, égal et fraternel.

Le mot même d'Alsace est banni.

Avec la radicalisation de la Révolution, les Alsaciens et leur langue deviennent suspects aux yeux des Jacobins .

À Strasbourg, les sans-culottes locaux sont remplacés par d'autres venant de l'intérieur du pays. On tient des discours d'une rare violence, préconisant de modifier par déplacements et croisements, l'identité, et jusqu'à l'aspect physique des Alsaciens.

Avec la chute de Robespierre et la fin de la Terreur, les choses se calment enfin.

## 1870

### **L'Alsace devient allemande, et ses habitants sujets du *Kaiserreich***

Au lendemain de l'annexion, les autorités allemandes offrent aux Alsaciens la possibilité d'opter pour la nationalité française. Quelques 30 000 personnes quittent la région.

L'allemand devient la langue officielle, le français est toléré, car utilisé dans les villes et les cantons majoritairement francophones. Pensant profiter de l'héritage germanique des populations, l'empire allemand met en place une politique de germanisation de la province, par l'immigration d'allemands de souche, *Alt-Deutsche*, et l'assimilation des populations locales grâce à une politique de germanisation par l'armée, l'école et l'université, non sans heurter à maintes occasions les sentiments des Alsaciens.

## Le peuple qui n'existait pas

En 1792, on voit apparaître, à côté du citoyen issu des Lumières, une identité factice, les « Francs », d'après un ancêtre commun, *Francus*.

Le but de cette invention est d'établir une parenté fictive entre la France et les populations rhénanes favorables à la République.

Euloge Schneider, allemand d'origine et accusateur public, écrit ainsi un *Frankenlied* - chant des francs.

Des documents officiels traduisent République Française par *Frankenrepublik*.



Épitaphe à Entzheim

Datée d'après la *Frankenrepublik*

© Les ateliers de la Seigneurie - Andlau



Soldat alsacien en tenue allemande de la *Landwehr* 1916

C'est sous cet uniforme que combat la majorité des Alsaciens mobilisés entre 1914-1918.

Collection privée

# La Première Guerre mondiale et ses contrecoups

La Grande Guerre met fin aux efforts allemands d'intégration de l'Alsace. Ses hommes servent pourtant pendant quatre ans dans l'armée impériale. Le retour à la France soulève un enthousiasme qui retombe rapidement face aux maladresses des politiques. Les questions linguistiques et scolaires, en fait identitaires, empoisonnent durablement les rapports de la région avec Paris.

## L'obligation du choix

Entre 1870 et 1914, près de 128 000 Allemands ont immigré en Alsace, contribuant à sa germanisation, mais aussi à sa prospérité.

La cohabitation est plutôt paisible au niveau des classes populaires. La proclamation de la constitution en 1911, semble parachever l'intégration du *Reichsland* et de ses habitants dans l'Empire allemand.

En 1914, lorsque l'armée allemande instaure une dictature militaire, ils bannissent tout ce qui rappelle la France et échafaudent des plans pour supprimer l'Alsace, en déportant la population alsacienne vers l'est pour lui substituer des Silésiens (région située entre la Pologne, la République tchèque et l'Allemagne actuelles).

Côté français, le Conseil d'Alsace-Lorraine, sous l'impulsion entre autres de l'abbé Weterlé, réfléchit dès 1915 au sort des immigrés allemands après la victoire. Le retour à la France, sous la présidence du Conseil de Clemenceau, conseillé par des Alsaciens francophiles radicaux, s'accompagne d'une politique d'épuration brutale.

Dès décembre 1918, on distribue à tous les habitants d'Alsace-Lorraine, des cartes d'identité indiquant leur origine « ethnique », avec des titulaires, soit d'origine française par leur deux parents (A), soit d'origine germano-alsacienne (B), soit originaires d'un pays allié (C) ou ennemi (D). Le droit du sang remplace ainsi momentanément celui du sol, contrairement à la tradition française et républicaine. Près de 110 000 personnes sont expulsées et leurs biens saisis. Les Alsaciens pouvant prétendre à une réintégration dans la nationalité française mais soupçonnés de sentiments germanophiles, sont soumis à l'arbitraire de commissions de triage. Une injustice qui va participer au développement d'un « malaise alsacien » qui donne naissance aux mouvements autonomistes des années 1920-1930.

1914

## La Première Guerre mondiale

En 1914, l'intégration de l'Alsace-Moselle à l'empire allemand est bien avancée. L'État-Major allemand instaure une dictature militaire dans une région considérée comme zone de guerre. On parle de dissoudre le *Reichsland*. Le français est interdit et les noms germanisés.

Les jeunes alsaciens mobilisés vont servir dans l'armée impériale, sauf une minorité qui choisit la France. L'État-Major se méfie des Alsaciens, qui ont bien accueilli les troupes françaises entrées dans le Haut-Rhin en août 1914.



1918

Novembre : les troupes françaises entrent à Mulhouse le 17, à Colmar le 18, à Strasbourg le 22 et à Haguenau le 26.

11 novembre 1918 : armistice de Rethondes.

### Le retour à la France

L'arrivée des troupes françaises a lieu dans l'enthousiasme, mais cela tient autant au retour à la France qu'au soulagement d'être débarrassé des militaires prussiens.

Il avait été question d'un référendum, voire d'une Alsace-Moselle neutre et indépendante. Mais en 1918, face à la liesse populaire, on considère que le *Reichsland* est *de facto*, territoire français.

La population est triée, puis épurée de sa composante allemande ou jugée germanophile.

Dès 1919, le gouvernement entreprend le démantèlement du *Reichsland* et le rattachement de ses administrations à Paris.

1924

Le malaise alsacien évolue en crise ouverte après l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches.

1926

Manifeste autonomiste du *Heimatbund*.

1928

Procès de Colmar contre les autonomistes.

### La montée des autonomismes

Cette politique suscite un malaise, perceptible dès 1919.

En 1924, arrivent au pouvoir des radicaux, connus pour leur anticléricalisme, le Cartel des gauches. La communauté catholique, qui craint la fin du Concordat, et de l'école confessionnelle, est vent debout et ordonne une grève scolaire. Le gouvernement fait marche arrière.

En 1926, se crée le *Heimatbund*. Catholiques et communistes locaux s'entendent pour défendre l'usage de l'allemand et une autonomie à l'intérieur de la République française. En 1928, des chefs autonomistes sont arrêtés et jugés, mais finissent par être acquittés.

Après l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, en 1933, certains autonomistes sont fascinés puis financés par le **Troisième Reich**.



Union amicale d'Alsace et de Lorraine.  
Concours interscolaire de panneaux décoratifs pour les écoles d'Alsace.

Marie Louise Pinel  
Lithographie couleur sur toile  
Imprimeur : Chachoin H. - Paris

La France, sous les traits de Marianne, sert contre elle deux petits alsaciens..

© Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

1929

Poussée autonomiste aux élections.

1933

Hitler arrive au pouvoir.

1939

Septembre : Déclaration de guerre et évacuation.

## La francisation

Entre temps, la politique scolaire commence à porter ses fruits.

En 1936 :

- 55,63 % de la population, surtout les jeunes, déclarent savoir le français,
- 76 % de la population déclarent savoir l'allemand,
- 82 % de la population déclarent savoir le dialecte.

En moins de 20 ans, la moitié de la population aurait ainsi été « francisée ». En fait, on communique encore massivement en dialecte. On est revenu à la situation du début du 19<sup>ème</sup> siècle.



### Le Calvaire d'Epfing

*« Très saint cœur de Jésus, aie pitié de nous (100 jours d'indulgence)  
Doux cœur de Marie, sois notre salut (100 jours d'indulgence) Albert Stocker a fait vœu de poser cette croix en 1914 pendant la bataille de Lodz ».*

Cette croix a été érigée en 1923.

Albert Stocker portait alors l'uniforme allemand, comme la majorité des Alsaciens. En 1918, sa patrie a changé...

Les inscriptions sur les monuments aux morts d'Alsace sont instructives quant aux contorsions auxquelles il fallut se livrer pour honorer des hommes morts sous un autre uniforme que celui des vainqueurs.

# Sous la chape du nazisme 1940-1944

Entre juin 1940 et décembre 1944, l'Alsace est annexée de fait par le **Troisième Reich**. Notre région subit de plein fouet son système totalitaire : embrigadement, germanisation à outrance, enrôlement de force dans la **Wehrmacht**, camps de rééducation et de concentration... Ces quatre années ont laissé des traces terribles dans les esprits.

1940

1941

1942

1944

Mai : Les Allemands occupent l'Alsace.

Été : Retour en Alsace des évacués et construction du camp de Schirmeck.

Octobre : Création du *Gau Oberrhein*.

21 mai : Ouverture du camp de concentration de Natzweiler-Struthof.

Été : Enrôlement de force des Alsaciens dans l'armée allemande.

21 novembre : après le Sundgau, la 1<sup>ère</sup> Armée française libère Mulhouse.

23 novembre : La 2<sup>ème</sup> Division blindée libère Strasbourg.

20 janvier au 9 février 1945 : combats de la poche de Colmar, dernière zone tenue par les troupes allemandes.

25 janvier : Fin de la dernière contre-offensive allemande, *Nordwind*.

## Une annexion de fait

Au début de la guerre, on avait déplacé les habitants des grandes villes et des communes des bords du Rhin vers le sud-ouest. En revenant à l'été 1940, ils découvrent une Alsace aux mains des Nazis.

Elle est annexée de fait et les lois du *Reich* s'y appliquent. Il n'est pas question de ressusciter le *Reichsland* : l'Alsace et la Moselle sont séparées, l'une rattachée au Pays de Bade, l'autre à la Sarre.

## La regermanisation de force

Les prisonniers de guerre alsaciens sont libérés parce qu'« ethniquement allemands » - *Volksdeutsche*.

Les nazis libèrent les autonomistes des prisons françaises et les instrumentalisent. L'allemand devient la langue officielle (16 août 1940), le français est interdit. Quant aux dialectes, ils sont perçus avec hostilité et les nazis voudraient les remplacer par l'allemand standard - *Hochdeutsch*.

## La répression

La population est surveillée et les Nazis ouvrent deux camps, celui de Schirmeck, qui « rééduque » et celui de Natzweiler-Struthof, où l'on tue par le travail.

## Une population embrigadée

L'école, les organisations de jeunesse du Parti, les entreprises sont utilisées pour nazifier la population. Un système de contrôle pyramidal de la société se met en place.

En même temps, le régime supprime le Concordat, ce qu'aucun gouvernement français n'avait réussi à imposer. Les juifs, présents depuis le 12<sup>ème</sup> siècle au moins, sont expulsés et leurs biens confisqués.

## Le service militaire

À partir de 1942, au nom de leur appartenance au *Volksstum* (peuple allemand), 100 000 Alsaciens sont incorporés de force dans la Wehrmacht, ainsi que dans la SS.

35 000 Alsaciens disparaissent, morts au front ou en captivité chez les soviétiques : 3,5 % de la population alsacienne, contre 1,5% dans le reste de la France. Une hécatombe dont la portée est souvent incomprise à l'extérieur de l'Alsace.





Hinaus mit dem welschen Plunder  
(Dehors avec le fatras français)

Affiche d'Alfred Spaety

1941

© Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg



Hinaus mit dem Schwowe Plunder  
(Dehors avec le fatras boche)

Affiche de P. Sainturat

1945

© Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

Durant 75 ans, trois générations d'Alsaciens ont été impliquées dans des conflits franco-allemands, et en ont porté les stigmates dans l'image qu'ils avaient d'eux mêmes. Ces générations se sont souvent trouvées en porte-à-faux avec le cours de l'histoire, mais ont tenté malgré tout de s'adapter aux événements. Mais que reste-t-il aujourd'hui de tout ce passé ? Quelle trace a-t-il laissé dans la mémoire collective ? Quelle identité en naîtra demain ?

1945

1951

8 mai : Capitulation de l'Allemagne.

1951 : Procès de Bordeaux.

### Un traumatisme long à cicatriser

Le retour à la France s'accompagne d'une épuration des collaborationnistes. Mais les événements de la guerre laissent dans les esprits une trace amère, et des non-dits...

En 1951, le procès de Bordeaux stigmatise la présence, parmi les assassins d'Oradour-sur-Glane, de quatorze Alsaciens, engendrant une vive émotion en Alsace sur le traitement des Malgré-nous par la France d'après-guerre. Il en résulte une incompréhension, voire une hostilité, entre les deux régions concernées par ce massacre, dont sept victimes étaient elles aussi alsaciennes. Celle-ci durera jusque dans les années 1970.



**Monument aux morts de Biesheim**

À la mémoire de tous les malgré-nous 1942-1945

Anonyme  
Grès des Vosges

© Les ateliers de la Seigneurie - Andlau



**Le monument aux morts de Strasbourg**

1936

Léon-Ernest DRIVIER  
Calcaire

© Les ateliers de la Seigneurie - Andlau

Les vestiges monumentaux des affrontements sur le Rhin témoignent de la complexité du souvenir dans une région ayant combattu à quatre reprises dans un camp pour ensuite devoir célébrer la victoire de l'autre.

**-2.**

# **Moi et mon identité alsacienne**

# MERCI HANSI!

Mon village  
Hansi (1913)  
La ronde de bienvenue aux cogognes.



## -1. L'ALSACE SE RÉSUME-T-ELLE EN 5 C ?

Les stéréotypes sont par nature réducteurs. Ceux de l'Alsace se sont construits dans un contexte particulier, principalement entre 1870 et 1918 durant l'annexion à l'Empire allemand, non sans arrière-pensées idéologiques de la part de leurs concepteurs, au premier rang des desquels Hansi et le cercle de Saint-Léonard. Ils témoignent d'un rejet d'une Alsace urbaine, industrialisée et germanisée.

En l'espace de soixante quinze ans, les Alsaciens vivent trois guerres et changent quatre fois de nationalité. Les fondements actuels de l'identité alsacienne reposent donc sur une histoire contemporaine mouvante et traumatique, celle d'une terre ballottée entre deux pays, deux langues, deux cultures.

Mais, cette identité traditionnelle et datée se résorbe lentement, par la disparition des générations marquées par les périodes antérieures à 1945.

Aujourd'hui, cette identité repose toujours sur une culture vivante, le folklore et la gastronomie, qui contribuent à cette image pittoresque à dominante rurale, composée de nombreuses images d'Épinal dont les plus emblématiques peuvent se résumer en 5 C.





# Les 5C entre mythes et réalité



## Colombage

Au moment où Hansi et d'autres créent l'archétype du village alsacien (il prétend représenter l'Alsace de son temps) avec ses maisons à pans-de-bois, elles appartiennent en fait déjà au passé, la Révolution industrielle est passée par là. Les villages changent et on construit presque exclusivement en brique après 1870. En ville, les colombages sont crépis pour lutter contre les risques d'incendie. Hansi restitue ainsi une image trompeuse et anachronique d'une Alsace avant tout rurale, demeurée inchangée malgré les progrès techniques et la présence allemande.

**LES ALSACIENS VIVENT DANS DES MAISONS À COLOMBAGES !**

Créée en 1972, l'association pour la sauvegarde de la maison alsacienne conseille et informe sur la sauvegarde de ce patrimoine alors que des maisons à pans-de-bois continuent à être détruites tous les ans du fait de la pression immobilière.



## Cigogne

Hansi substitue la cigogne à l'oie comme oiseau fétiche de l'Alsace. Pour lui, la cigogne, oiseau migrateur, a la liberté de regagner la France à sa guise, contrairement aux alsaciens annexés en 1870. Tout comme la cigogne revient tous les printemps en Alsace, en survolant la France, elle est annonciatrice du retour certain de la mère patrie en Alsace.

**LA CIGOGNE EST L'ANIMAL EMBLÉMATIQUE DE L'ALSACE !**

Ses compositions pittoresques montrent très souvent une cigogne, dont le retour est attendu par les villageois comme ici dans Mon Village (1913). L'oiseau devient ainsi chez Hansi le symbole de la présence française en Alsace.

Alors qu'en 1900 les cigognes se comptaient par milliers en Alsace, il restait moins d'une dizaine de couples nicheurs dans les années 1970.

En 1976, le parc de réintroduction des cigognes de Hunawihl (aujourd'hui Natur'O Parc) est créé pour mener une vaste opération de sauvegarde à l'échelle de la région par la perte de l'instinct migratoire, le baguage des individus, l'aménagement de volières et de nids...

Aujourd'hui, environ 600 couples de cigognes nichent en Alsace dont la moitié ne migre plus en hiver.



## Cathédrale

Érigée par des maîtres d'œuvres venus, tant du monde germanique que du domaine royal français, elle constitue une synthèse entre les cathédrales allemandes et françaises. Cette histoire en fait un puissant symbole de la double culture alsacienne.

**LA SILHOUETTE ATYPIQUE DE LA CATHÉDRALE SYMBOLISE L'ALSACE !**



## Coiffe

Historiquement la coiffe à grand nœud n'était portée que dans la campagne environnant Strasbourg (notamment dans le Kochersberg et le pays de Hanau). C'est cette proximité avec Strasbourg où passaient tous les voyageurs qui a favorisé l'hégémonie de ce grand nœud.

**LES ALSACIENNES PORTENT UN GRAND NŒUD NOIR SUR LA TÊTE !**

En 1800, il s'agit encore d'un simple ruban souple noué sur la coiffe. Le ruban qui progressivement s'élargit et se raidit tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, avec l'augmentation de la largeur des métiers à tisser des rubanniers. Le grand nœud est donc avant tout un produit de l'ère industrielle.



## Choucroute

On ne saurait réduire la gastronomie alsacienne à la choucroute ni penser que les Alsaciens en mangent tous les dimanches. Les spécialités sont nombreuses : Baeckaoffa, Fleischschnacka, Flammekueche, Lewerknepfle, Spätzle, Kugelhopf, Bretzel... En réalité, on mange de la choucroute dans toute l'Europe centrale. Celle dite garnie ou royale a été « codifiée » à Paris après 1870 par les émigrés alsaciens, comme plat « national » lors de dîners. C'est devenu la recette aujourd'hui traditionnelle après avoir été réimportée en Alsace.

Il existe également des spécialités culinaires associées à des terroirs spécifiques : les repas marcaires des fermes-auberges de montagne ou les carpes-frites du Sundgau par exemple.

Les traditions liées aux fêtes religieuses sont encore très suivies. Ainsi on trouve pendant le temps de l'Avent les Bredele, le Beerawecka ou les Mannele. À Carnaval, on peut déguster des Schankala ; à Pâques, des Lammala.

**LES ALSACIENS NE MANGENT QUE DE LA CHOUCROUTE !**

Cependant à bien y regarder, l'image de l'Alsace va bien plus loin que ces 5C, d'autres symboles complètent son identité et alimentent son évocation.

## Château

L'Alsace est une des régions d'Europe qui compte le plus de châteaux forts médiévaux conservés ! Même en ruine, leurs silhouettes marquent le paysage.

Cette image que le visiteur à des hauteurs alsaciennes a son emblème : le Haut-Koenigsbourg. Son allure de château de contes de fée, attirant chaque année près de 520 000 visiteurs, ferait presque oublié qu'il fût reconstruit comme symbole de la présence allemande en Alsace en début du 19<sup>ème</sup> siècle.

## Cœur

Le cœur se retrouve souvent dans les arts décoratifs en Alsace : dans les fenêtres, volets, portes, armoires, nappes, murs, poutres, façades des vieilles bâtisses, meubles...

Autrefois, le cœur était un symbole qui permettait de repousser les mauvais présages et les mauvais esprits. On raconte aussi que lorsqu'une famille alsacienne avait une fille à marier, elle le faisait savoir en découpant un cœur sur les volets.

Aujourd'hui, le cœur symbolise toujours le bonheur, l'amour et tout simplement la vie. On le retrouve sur les nappes alsaciennes où il accompagne les autres emblèmes de l'Alsace.

## Noël

L'Avent est un temps fort du calendrier religieux et de l'année en Alsace, marqué par des traditions germaniques, comme la décoration de sapins ou les marchés de Noël, et des spécialités culinaires : Bredele ou Mannele de Saint Nicolas.

La réforme protestante substitue à ce dernier, le *Christkindel*, jeune fille venant distribuer les cadeaux aux enfants sages, secondée par le Hans Trapp, personnage historique terrifiant, chargé de punir les enfants pas sages.

L'émigration des Alsaciens, notamment après 1870, a contribué à populariser la tradition du sapin de Noël en France.

Prisé pour acheter cadeaux et décorations, le marché de Noël de Strasbourg est le seul de la région jusqu'à l'ouverture de celui de Kaysersberg en 1987. Fort de leur succès, les marchés de Noël se multiplient rapidement dans la décennie suivante et deviennent un enjeu touristique majeur.

Souvent décriés par les locaux, les marchés de Noël s'uniformisent, en adoptant les chalets pittoresques d'outre-Rhin et en multipliant les stands de nourriture à emporter.

Les marchés de Noël sont devenus une attraction commerciale saisonnière qui s'est diffusée à toute la France.

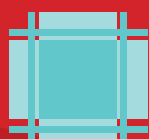


## Poterie

Dès le Néolithique, l'argile de la plaine du Rhin est utilisée pour faire de la céramique et en 1850 on ne compte pas moins de trente villages dans le Bas-Rhin qui pratiquent cet artisanat.

Dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, la production s'industrialise et évolue vers des céramiques techniques (canalisations, cuvettes de WC...). Coupée de ses débouchés allemands, elle périclité après 1918 et se recentre sur la céramique alimentaire traditionnelle.

Aujourd'hui, ne subsistent que deux centres : Betschdorf et Soufflenheim. Si la poterie colorée de Soufflenheim sert à la cuisson, les pots gris à décors au bleu de cobalt de Betschdorf permettent de conserver les aliments (huile, saindoux, cornichons, choux, œufs...).



## Carreaux >

Le kelsch : tissu de lin, de coton ou de métais produit en Alsace. Orné d'un motif de carreaux formés par le croisement de fils de couleur bleue et/ou rouge, son nom vient de *Kölsch* (originaire de Cologne) et se réfère au bleu tiré du pastel cultivé près de cette ville. Traditionnellement, ce tissu était exclusivement utilisé pour le linge de lit, avant d'être employé plus largement dans la décoration au 20<sup>ème</sup> siècle.

En 2015, deux tisserands, l'un à Muttersholtz (Bas-Rhin), l'autre à Sentheim (Haut-Rhin) produisaient encore du kelsch en Alsace. Aujourd'hui seul celui de Sentheim poursuit l'aventure.



## Géranium

Implanté en Alsace depuis le Moyen Âge, le géranium était à l'origine réputé pour son emploi en médecine. De par sa résistance au climat de la région et par sa capacité à éloigner les moustiques, il est devenu un signe d'ornement distinctif de la région.

Dans les années 1980, élus et horticulteurs ont souhaité lui donner une reconnaissance officielle, et le géranium d'Alsace est aujourd'hui une appellation contrôlée.

La marque partagée « Alsace » est le porte-drapeau symbolisant le territoire, son identité et ses valeurs. Elle a été lancée pour renforcer le rayonnement, l'attractivité et la compétitivité de l'Alsace. Devenir partenaire permet d'afficher son appartenance à l'Alsace. Ce réseau d'entreprises alsaciennes, contribue au développement de l'économie régionale et participe à l'entretien d'une imagerie traditionnelle.



ADT  
ALSACE  
DESTINATION  
TOURISME



Ambassadeur  
Alsace

Alsace



MAISON DE L'ALSACE  
CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS



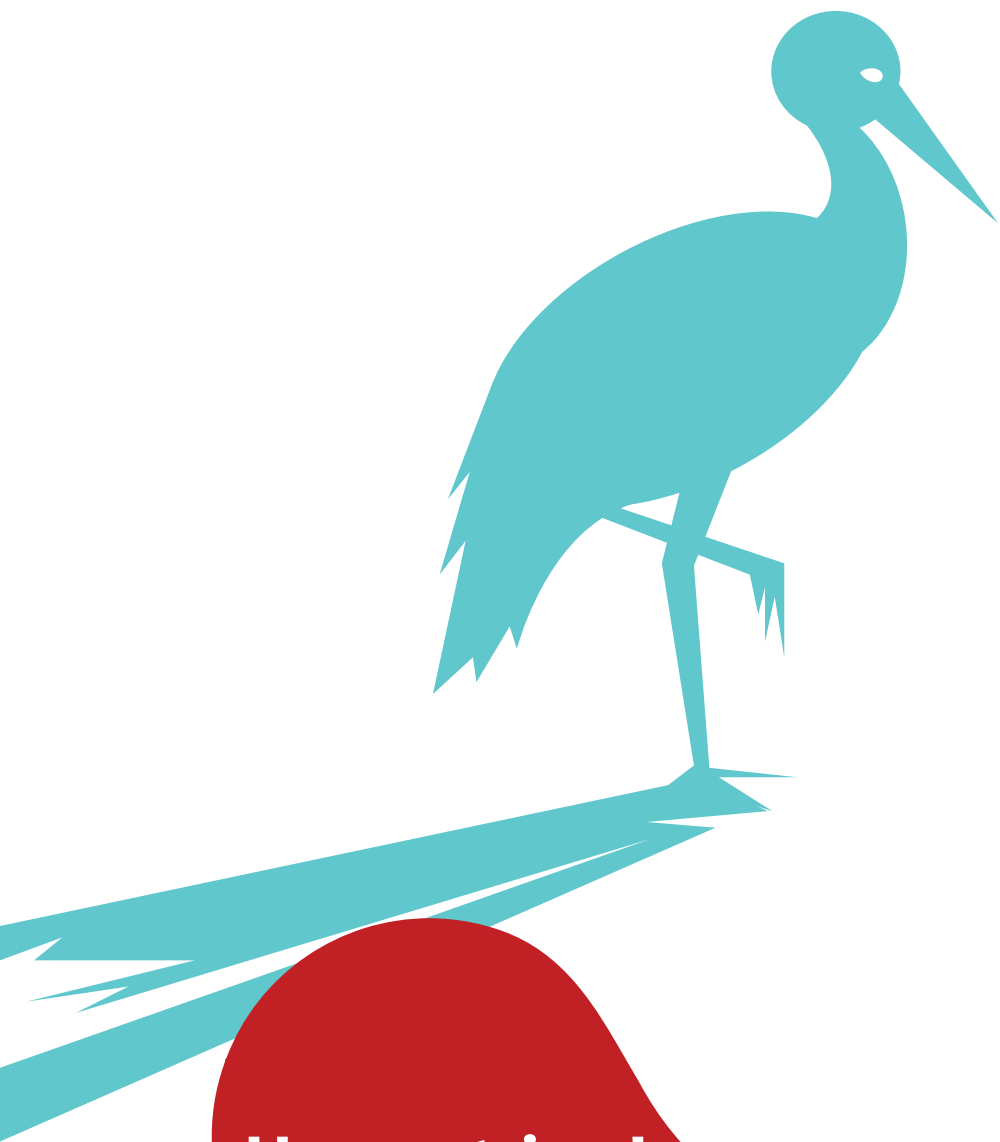
L'ALSACE  
en commun  
#hautrhinbasrhin

# Moi et les traditions

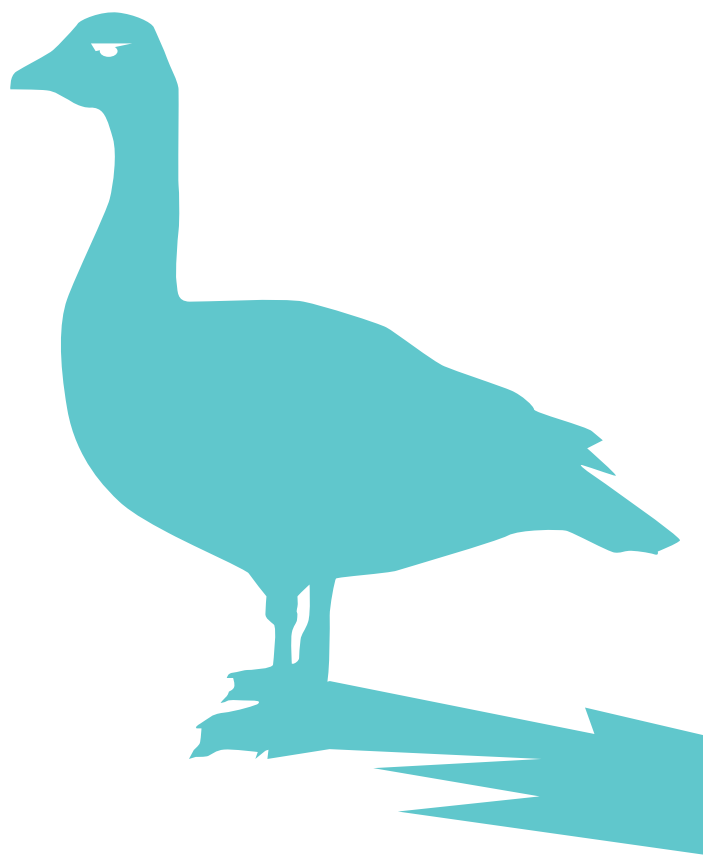
Quelle tradition, qu'elle soit  
gastronomique ou autre,  
suivez-vous tout au long de l'année  
ou pour une fête en particulier ?







**Usurpatrice !**



# L'ALSACE IMAGINAIRE

Ce sont d'abord les clercs qui imaginent pour cette région un passé mythique, dans lequel les représentations populaires n'ont aucune place. Avec l'intégration politique et culturelle à la France, les élites changent leur mode de vie mais aussi leur système de référence.

La fin du 18<sup>ème</sup> siècle et la première moitié du 19<sup>ème</sup> voient ressurgir une Alsace des contes et des légendes, une Alsace populaire. Elle avait été jusque-là, soit négligée, soit occultée ou travestie. Sous l'influence des Romantiques allemands, les intellectuels alsaciens, surtout protestants, commencent à recueillir les traditions locales. Ils replongent ainsi dans l'imaginaire alsacien.

Une identité alsacienne émerge...

... arrive la césure de 1870.

À partir de 1870, se propage en France, grâce à l'activisme d'Alsaciens francophiles, émigrés ou non, la thèse selon laquelle les Alsaciens n'étaient germanophones qu'à cause de l'annexion et de la politique de germanisation de l'Empire allemand ; qu'ils n'attendaient qu'une chose : le retour de la France. En Alsace, les intellectuels, comme le Cercle de Saint-Léonard cherchent à lutter contre la politique de germanisation de la région, en mettant en avant la singularité de la culture alsacienne, notamment sa composante d'origine française.

Mais en 1918 se produit la collision des imaginaires. Pendant un demi-siècle, les Français, confortés par les « optants » et leurs descendants émigrés en France, ont fantasmé une Alsace qu'ils connaissaient au final peu et qui correspondait de moins en moins à la réalité. En symétrique, sous l'action des militants de la cause française en Alsace, les Alsaciens avaient idéalisé une France qu'ils ne connaissaient pas davantage. Les deux parties vont être confrontées aux réalités de 1918.

Coupée de l'Alsace durant quarante-sept années, la France de la Troisième République, marquée par un centralisme fort et un jacobinisme affiché, ne peut appréhender les mutations d'une région demeurée largement germanophone, ayant adopté l'organisation fédérale de l'Empire allemand. Au choc des cultures administratives s'ajoute celui des identités, il en résulte d'abord un « malaise alsacien » puis l'autonomisme des années 1920 et 1930.

## La vision allemande

À l'opposé de la France, les autorités allemandes peuvent aisément instrumentaliser le passé ainsi que la composante d'origine germanique de l'identité alsacienne pour conforter le discours idéologique du *Reich* sur les « frères retrouvés ».

La vision allemande est de ce point de vue bien plus simple : l'Alsace est culturellement allemande et n'est devenue française que par un sort de l'histoire, corrigé en 1870. Il suffirait juste d'expurger les conséquences de deux cents années de présence française. Ce faisant, les autorités sous-estiment les apports de la Révolution française qui ont créé un sentiment d'appartenance nationale en faveur de la France. Les Allemands fantasment donc moins l'Alsace, entre 1870-1918, qu'ils ne font la sourde oreille aux remontées du terrain.

La même instrumentalisation de l'histoire et de l'héritage culturel de l'Alsace est opérée par les Nazis entre 1940-1944 durant l'annexion de fait.

### Le Haut-Koenigsbourg, un manifeste allemand face à la France

À l'Alsace fantasmée côté français répond l'imaginaire médiéval de Guillaume II. Il a accepté le château que lui offrait Sélestat et l'a fait restaurer de 1901 à 1908. Il s'agissait de marquer politiquement le territoire et de réintégrer l'Alsace dans le récit national allemand.

Le travail de l'architecte Bodo Ebhardt, très discuté à l'époque, à cause de sa portée politique, a rencontré depuis une lecture plus dépassionnée.

Léo Schnug (1878 – 1933) se voit confier la réalisation des peintures murales. Schnug fantasme aussi l'Alsace mais celle du Moyen Âge. On lui doit cette peinture murale de la salle des banquets, montrant un tournoi où s'affrontent les Tierstein et les Rathsamhausen.



Tournoi avec un chevalier de Rathsamhausen  
Léo Schnug  
Peinture murale  
Château du Haut-Koenigsbourg

© CD67

Au fond, il y aura eu et il y a autant d'Alsaces imaginaires, qu'il y a de sources, de traditions, d'acteurs et de contextes. Mais cette diversité est la marque de l'identité alsacienne mouvante.

WIE ÜNS DE SCHNÄMVEL GEWÄCHSE ÉSCHT...\*

\*Expression alsacienne expliquant que les Alsaciens parlent « comme le bec leur a poussé ».

## -2. POUR ÊTRE ALSACIEN FAUT-IL PARLER LA LANGUE ?

Dans un questionnement sur l'identité, la langue a paru comme un enjeu de premier ordre. On l'a niée ou instrumentalisée, selon les besoins de la politique du moment. Mais que sait-on de cette langue ?

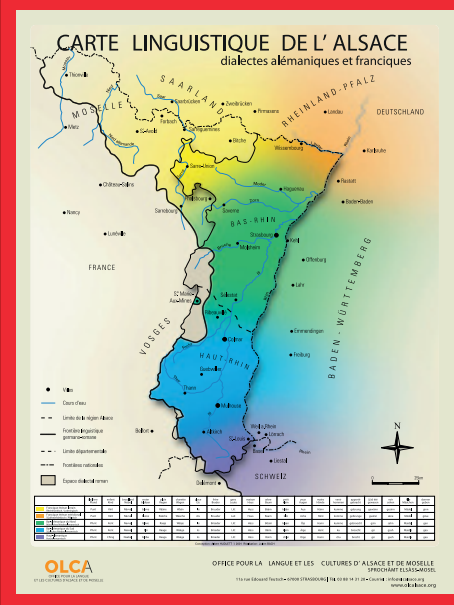
Le rattachement de l'Alsace à la France par Louis XIV ne bouleverse pas les habitudes linguistiques, l'Ancien Régime s'accommodant des parlers locaux. À l'opposé, suite à la Révolution de 1789, la jeune République, avec à sa tête les Jacobins, les combattent sous couvert d'unité de la Nation.

Quant à Napoléon, peu lui importait :  
« *Qu'importe s'ils parlent l'allemand, disait-il de ses généraux, pourvu qu'ils sabrent à la française* ».

À partir de 1870, ce dialecte germanique est à nouveau toléré car assimilé à l'allemand par les autorités impériales. Entre 1918 et 1939, la politique de francisation, notamment par la langue, se fait au détriment de l'alsacien. La nazification tente une germanisation totale en proscrivant notamment les prénoms français. Après 1945, les autorités françaises encouragent l'abandon de l'alsacien, associée à la langue de l'opresseur nazi.

Si aujourd'hui, le dialecte reste parlé par près de 600 000 locuteurs, faisant de l'alsacien la seconde langue régionale de France après le Corse, leur moyenne d'âge ne cesse d'augmenter. En effet, si 74 % des 60 ans et plus se déclarent dialectophones, ils ne sont plus que 24 % chez les 30-44 ans, 12% chez les 18-29 ans et 3% chez les 3-17 ans...

Signe du déclin de la pratique de l'alsacien, en 1946, 90,8% des Alsaciens se déclaraient dialectophones, ils ne sont plus que 43% en 2012. Ce recul est plus important dans les trois grandes agglomérations (Strasbourg, Mulhouse, Colmar) qu'à la campagne.



## Langue ? idiome ? dialecte ? patois ?

### Langue

Système de signes vocaux ou graphiques conventionnels, utilisé par un groupe d'individus pour l'expression du mental et la communication.

> **L'alsacien est techniquement une langue.**

Langue propre à une communauté, une génération, une nation, un peuple.

> **L'alsacien est un idiome, mais le terme est rarement connoté positivement.**

### Idiome

Forme particulière d'une langue, parlée et écrite dans une région. Il se compose souvent de variétés locales, qui s'expliquent par des mutations linguistiques.

> **L'alsacien est techniquement et historiquement un ensemble de dialectes.**

### Dialecte

Système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée. Le terme a une forte connotation négative.

> **L'alsacien n'est pas un patois.**

### Patois

En 1985, le recteur Pierre Deyon rappelait : « *Il n'existe (...) qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand. L'allemand est donc une des langues régionales de France* ».

« *Le programme langue et culture régionales en Alsace/Bilan et perspectives* », 1985.



Majoritaire dans les années 1960, l'édition bilingue des Dernières Nouvelles d'Alsace est arrêtée en janvier 2012 par manque de lecteurs.

© DNA

## MAGASIN

Gschafft

Làda

Dans le nord

Dans le sud

Weiha

## TARTE

Kueche

Dans le sud

Dans le Nord

Bas-Rhin  
Haut-Rhin

Les parlers diffèrent d'un secteur à l'autre. Dis-moi comment tu parles et je te dirai d'où tu viens... Le postulat se vérifie à coup sûr en Alsace !

À près le Larousse en 2018, le Robert admet lui aussi le mot bredele. Le petit biscuit alsacien est désormais reconnu par les deux plus importants dictionnaires du monde francophone. Un autre mot alsacien, le schmutz (un baiser), arrive dans le Larousse en 2019.

Beaucoup de mots courants (bonjour, merci, au revoir) sont prononcés avec l'accent français (bouchour, merssi, aurevoar). En alsacien, on note que les principales différences viennent essentiellement de l'accent et de la prononciation du mot. Si certains termes diffèrent seulement phonétiquement (bredele/bredala), d'autres n'ont rien à voir les uns avec les autres.

## GRATUIT

**Kostelos**

**Umesuncht**

Dans le nord

Dans le sud

## POMME DE TERRE

**Grumbeere**

**Hardepfel**

Dans le nord

Dans le sud

## MARDI

**Dieschdàà**

**Zischdig**

Dans le nord

Dans le sud

## LA GRÊLE

**De  
Schlosräje**

**D'R  
HÀGEL**

Dans le nord

Dans le sud

Si à l'instar d'autres langues régionales, la transmission se fait essentiellement dans la sphère familiale, plusieurs initiatives, artistiques ou éducatives, visent à faire vivre l'alsacien.

Ainsi dans les arts, **le théâtre alsacien** s'est développé dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle grâce à plusieurs auteurs de renom mettant en scène, souvent de manière cocasse, les tribulations des Alsaciens, ce théâtre populaire où le vaudeville prédomine reste prisé de nos jours.

Longtemps ringardisée, de par sa proximité avec la musique populaire du sud de l'Allemagne, de Suisse ou d'Autriche (*Bloosmusik*), la musique alsacienne se renouvelle à partir des années 1970, avec les créations d'artistes comme René Egles. Une scène rock alsacienne émerge avec des groupes comme **Kansas of Elsass & De Gang**, les **Brederlers**, **Les assoiffés** ou encore les **Hopla Guys**.

Enfin, il existe de nombreux groupes ou associations, dont le but est de faire rayonner la langue, de la transmettre et de favoriser son apprentissage pour qu'il y ait à nouveau plus de locuteurs.



## Gustave Stoskopf

Brumath (Bas-Rhin) 1869-1944

En 1898, il rédige sa comédie **D'r Herr Maire**, où le docteur Freundlich, un ethnologue allemand venu étudier les Alsaciens et leur langue, relève les expressions les plus roustillantes du dialecte.

Il s'agit de la première et plus célèbre pièce écrite en alsacien par Gustave Stoskopf, membre fondateur du Théâtre alsacien de Strasbourg en 1898.



© Claude Truong-Ngoc

## Roger Siffer

Villé (Bas-Rhin) 1948

Comédien, homme de radio, chansonnier régionaliste, humoriste et cabaretier.

**La Chouc'** a été créée le 2 février 1984 par Roger Siffer, accompagné bientôt par de nombreux artistes alsaciens (sa compagne Suzanne Mayer, Henri Muller, Jean-Pierre Schlagg, Christian Dingler...). Lieu de spectacles satiriques en français et en alsacien, dans la lignée de Germain Muller, il accueille aussi une émission radiophonique retransmise en direct sur France Bleu Alsace.

© Médiathèque de Brumath

Vers 300  
av. J.-C.

1<sup>er</sup> siècle  
av. J.-C.

58  
av. J.-C.

406-407

496

8<sup>ème</sup> - 9<sup>ème</sup>  
siècles

1150 -  
1250

13<sup>ème</sup>  
siècle

On ne parle qu'une langue dans la région : le **celtique** qui devait avoir des variantes dialectales qui nous échappent.

Des groupes de Germains s'installent sur le Rhin supérieur.

Jules César conquiert la rive gauche qui fait partie de l'empire romain jusqu'en 451 après J.-C.

Le **latin** devient langue officielle. Le **celtique** reste sans doute la langue du peuple.

La Gaule est envahie. Les Alamans, tribu germanique, s'installent dans ce qui devient l'Alsace. **L'alémanique** remplace le **latin** et le **celtique**.

Son emploi jusqu'à nos jours, constitue la trace de l'installation des **Alamans** au 5<sup>ème</sup> siècle, donnant naissance à l'Alsace.

Clovis, roi des Francs, un autre peuple germanique, bat les Alamans lors de la bataille de Tolbiac. Les Francs s'installent dans le nord de l'Alsace (dans l'Outre-Forêt) et y introduisent le **francique**.

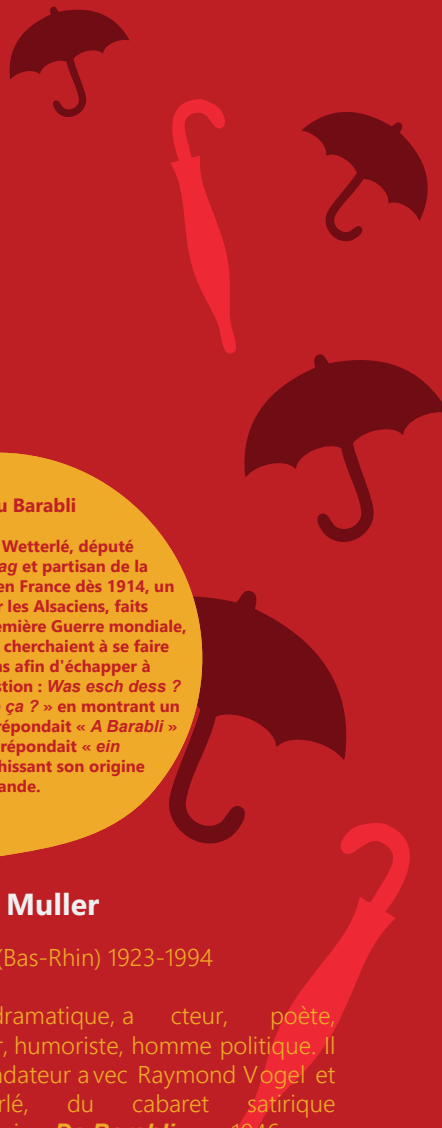
Deux langues d'origine germanique coexistent alors en Alsace : le **francique** et l'**alémanique** et sont parlées par la quasi totalité des habitants de la région au début du 6<sup>ème</sup> siècle.

À la demande de Charlemagne, ces deux langues seront utilisées pour christianiser les tribus germaniques.

Il existe, à côté des parlers dialectaux, une langue poétique et raffinée. Afin d'être compris de tous, les poètes ou **Minnesänger**, écrivent dans une sorte de **langue neutre**, dans laquelle les variantes dialectales restent néanmoins perceptibles. Cette langue disparaît avec la poésie courtoise.

Une première allemande apparaît.





### Le test du Barabli

On prête à l'abbé Wetterlé, député alsacien au Reichstag et partisan de la cause française, passé en France dès 1914, un test pour distinguer les Alsaciens, faits prisonniers durant la Première Guerre mondiale, des soldats badois qui cherchaient à se faire passer pour alsaciens afin d'échapper à l'internement. À la question : *Was esch dess ? Qu'est ce que c'est que ça ?* » en montrant un parapluie, un Alsacien répondait « *A Barabli* » là où un Badois répondait « *ein Regenschirm* » trahissant son origine allemande.



### Germain Muller

Strasbourg (Bas-Rhin) 1923-1994

Auteur dramatique, acteur, poète, chansonnier, humoriste, homme politique. Il est le cofondateur avec Raymond Vogel et Mario Hirlé, du cabaret satirique strasbourgeois « *De Barabli* » en 1946.

Par son sens de l'autodérision, il a contribué à panser les plaies de la société alsacienne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et ce faisant a façonné l'imaginaire de la région. Les revues du **Barabli**, en dialecte, sont entrées dans l'histoire de l'Alsace.



charte en 1255.

La première mention d'un dialecte alsacien date de 1369. Au milieu du 14<sup>ème</sup> siècle, les cours princières commencent à utiliser une langue uniformisée qui intègre des éléments de différents dialectes germaniques : l'allemand (*Hochdeutsch*) est né.

Cette nouvelle langue est diffusée grâce à l'invention de l'imprimerie et à la Réforme. Luther, qui voulait être compris de tous, a eu recours pour sa Bible, aux dialectes de l'allemand moyen et à la langue des chancelleries.

Après la guerre de Trente Ans, l'Alsace est intégrée au Royaume de France. Les textes en dialecte deviennent rares mais il continue d'être parlé. Le français s'impose comme langue, d'abord administrative puis de communication. Ce sont d'abord les élites urbaines, puis, plus lentement, les classes populaires qui sont touchées.

Lors de la Révolution française, tous les dialectes sont bannis en France.

Georges Daniel Arnold (1780-1829), publie en 1816, une pièce intitulée « *Der Pfingstmontag* » (*Le lundi de Pentecôte*) considérée comme la première pièce de théâtre en alsacien.

La langue et les coutumes alsaciennes deviennent un enjeu dans les polémiques franco-allemandes.

L'allemand devient la langue administrative et enseignée à l'école, l'alsacien reste majoritairement utilisé. Le français, bien que combattu par les autorités allemandes, reste toléré jusqu'en 1914.

E. Martin et H. Lienhard publient le « *Wörterbuch elsässischer Mundarten* » un imposant lexique alsacien, avec toutes les variantes locales de la langue, un véritable trésor linguistique.



### Cercle René Schickele

Affiche de Cl. Buret  
1975

Musées de la ville de Strasbourg © M. Bertola

#### Le cercle René Schickele

Fondée en 1968, en réaction à la dégradation croissante de la langue allemande et des dialectes dans notre région, cette association choisit de mettre en avant l'idée d'une « culture bilingue » ouverte sur les cultures française et allemande, et donc sur leurs deux langues.

#### L'OLCA

L'**Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle** (OLCA) œuvre pour une présence plus forte de l'alsacien dans tous les domaines et soutient les initiatives des associations, collectivités, administrations et entreprises. Il est également pôle d'information et de documentation dans les domaines de la langue et de la culture régionale.

Son action s'inscrit en accompagnement des politiques initiées par la Région Grand Est et les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

#### Les écoles bilingues

L'enseignement bilingue français-allemand en Alsace date d'une trentaine d'années. Initié à l'origine par les écoles privées ABCM – Association pour le bilinguisme en classe dès la maternelle, l'Éducation nationale a suivi puis encouragé le développement d'un enseignement paritaire dans plusieurs écoles de la région. Durant l'année scolaire 2017-2018, 29 000 élèves du premier degré, public ou privé, ont suivi un enseignement bilingue soit 16,2 % des écoliers.

1918

À l'issue de la Première Guerre mondiale, se met en place une politique de francisation par la langue. Toute une génération apprend **le français**, sans que l'alsacien disparaisse pour autant : il est encore massivement pratiqué en 1939.

1940 - 1944

L'Alsace est annexée au Troisième Reich allemand et **il est interdit de s'exprimer en français**.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Alsace, **l'allemand est exclu de l'école primaire et sa place fortement limitée dans la presse**. Il est enseigné au titre de langue étrangère dans les lycées.

**L'alsacien est proscrié de l'école**. Mais il est surtout vécu comme une honte nationale à cause de son lien avec la langue allemande.

Ces tensions négatives provoquent un phénomène d'autocensure au sein des familles qui tendent à ne plus transmettre l'alsacien à leurs enfants.

1960

La fin des années 1960 commence à remettre en cause la situation linguistique. De nouvelles organisations et périodiques sont créés, qui prennent fait et cause pour **la langue régionale**.

On assiste ainsi à une lente prise de conscience : l'idée que l'alsacien représente un élément du patrimoine et un atout de même que l'utilité de maîtriser l'allemand devient une évidence.

Les  
Hau  
int  
l'Éduca  
de l'ens  
c

# Moi et la langue alsacienne

Quels mots, expressions en  
alsacien substituez-vous au  
français ?

1970

Conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin interviennent auprès de l'État pour une décision nationale en faveur du renforcement du bilinguisme à l'école primaire.

1980

Milieu des années 1980, début des cours de LCR (langues et cultures régionales).

1992

Un **enseignement bilingue** précoce paritaire français-allemand est progressivement mis en place par l'Éducation nationale.

1994

Création avec le soutien des Conseils généraux, de l'Office régional du bilinguisme un organisme chargé de la promotion du bilinguisme.

2001

L'Office régional du bilinguisme change de dénomination pour s'appeler désormais Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle : OLCA.

Le dialecte qui  
décline sous nos yeux a  
une longue histoire, il  
constitue de ce fait un  
fondement de l'identité  
alsacienne.

# -3\_

## IDENTITÉ FRONTALIÈRE ?

Longtemps vécue par les Alsaciens comme la matérialisation d'une coupure d'avec une moitié de leur héritage, et donc de leur identité, la frontière symbolisait également l'obligation du choix de cœur pour une nation au détriment de l'autre. Ce choix imposé força nombre d'Alsaciens à l'exode et des familles au déchirement lors des basculements nationaux.

La construction européenne, rendue possible par la réconciliation franco-allemande, supprima l'impératif du choix et permet aujourd'hui aux Alsaciens, notamment grâce aux accords de Schengen, d'assumer pleinement leur double culture et de profiter des bienfaits de leur position sur le Rhin.

Car l'Alsace a la particularité, avec la Moselle, d'être la seule région frontalière française à avoir pour voisin deux pays, l'Allemagne et la Suisse, offrant un marché du travail lucratif mais aussi un coût de la vie avantageux surtout en Allemagne.

Plus que jamais, les Alsaciens se jouent de la frontière pour chercher outre-Rhin rémunérations attractives, bonnes affaires ou divertissements, malgré la barrière de la langue qui se fait davantage ressentir pour les jeunes générations.

Passer la frontière est devenu aujourd'hui un acte banal et souvent quotidien pour nombre d'habitants, de part et d'autre d'une frontière qui ne se rappelle plus à eux que lors de crises sécuritaires.

Les collectivités alsaciennes, conscientes du poids de l'histoire et du besoin d'Europe, multiplient les ponts, au propre comme au figuré, avec leurs homologues allemandes ou helvétiques.

Strasbourg, ville symbole des conflits franco-allemands qui ont plongé le continent dans deux guerres mondiales en l'espace de trente ans, est choisie pour accueillir le Conseil de l'Europe dès 1949, rejointe plus tard par le Parlement européen et de nombreuses autres institutions européennes.

## LE CONSEIL DE L'EUROPE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

le Conseil de l'Europe regroupe 47 états membres et a pour objectif de défendre les Droits de l'homme et la démocratie pluraliste.

## LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME



COMMISSIONER HUMAN RIGHTS COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME

Créée en 1959, la Cour européenne des Droits de l'Homme est une juridiction du Conseil de l'Europe. Installée depuis 1998 à Strasbourg, elle a pour mission de veiller au respect de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

## LE PARLEMENT EUROPÉEN



Parlement européen

Situé en face du Palais de l'Europe qui abrite le Conseil de l'Europe dans le bâtiment Louise Weiss, le Parlement européen est une institution législative de l'Union européenne. C'est la seule institution élue par les citoyens européens au suffrage universel direct, ses députés, représentant les états membres, s'y réunissent pour adopter les textes communautaires. Il participe au vote du budget de l'UE.

Une vingtaine d'autres institutions et organisations européennes sont présentes à Strasbourg comme :

- L'État-major de l'Eurocorps
- La Direction européenne de la qualité des médicaments et soins de santé
- Le médiateur européen
- La Commission centrale pour la navigation du Rhin dès 1918 (cf. traité de Versailles)
- L'Observatoire européen de l'audiovisuel
- La fondation européenne pour la science

...



# La transfrontalité : grands projets et quotidien

Sur la frontière, de multiples projets ont vu le jour dans des domaines très variés (environnement, tourisme, santé, développement économique, aménagement, planification...).



© Tristan Vuano - ADT

Sa forme triangulaire symbolise la région mulhousienne, zone de jonction de trois pays : l'Allemagne, la France et la Suisse.

## Le quartier et la tour de l'Europe à Mulhouse (1959-2015).

Face à la désindustrialisation de la ville, le maire de Mulhouse, Émile Muller (1915-1988), entreprend de nombreux projets urbains, parmi lesquels le projet de reconversion du quartier de la Dentsche en quartier « Europe ». Ce projet place en son cœur une tour conçue par l'architecte mulhousien François Spoerry qui est inaugurée en mai 1973.

Les Vosges

## Service public, santé, inclusion sociale

> La **Maison de la petite enfance franco-allemande** a ouvert ses portes au mois d'avril 2014. L'initiative est née d'un besoin commun des villes de Strasbourg et de Kehl de disposer de places d'accueil collectives supplémentaires, afin de répondre à une demande croissante de la population, mais aussi, d'une volonté politique forte, de créer une crèche véritablement transfrontalière au cœur de l'agglomération Strasbourg-Kehl. L'objectif du projet franco-allemand est également de favoriser, dès le plus jeune âge, la connaissance de l'autre via le bilinguisme et les échanges culturels au sein d'une même structure.

...

## Culture, tourisme

> Le projet de l'Eurodistrict **PAMINA** vise, grâce à un jeu numérique pédagogique, à faire avancer en milieu scolaire le bilinguisme et l'identification à la région transfrontalière.

> La **Carte interactive de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau** propose aux citoyens des informations sur la vie quotidienne du territoire transfrontalier.

> Le **Pass Musées** du Rhin supérieur lancé le 1<sup>er</sup> juillet 1999, est le premier passeport culturel tri-national d'Europe. Il offre, pendant un an un accès illimité à environ 320 lieux incitant les populations à traverser les frontières pour découvrir musées, châteaux, sites et jardins.

...



## Aménagement du territoire, urbanisme, transports

La coopération dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des transports est active.

> Le **tramway transfrontalier de Bâle-Saint-Louis en 2017-2018 et de Strasbourg-Kehl**, opérationnel depuis le 29 avril 2017 est une démarche emblématique. Résultant de la volonté politique des maires de Strasbourg et de Kehl. Cette ligne transfrontalière a nécessité l'édification d'un nouveau pont sur le Rhin.

...

## L'aide à la mobilité transfrontalière

Le Centre d'aide à la mobilité transfrontalière a pour objectif d'augmenter la disposition des adolescents et des jeunes adultes à vivre des pratiques transfrontalières, organisant des stages et des formations dans les pays voisins.

De même, le projet de *profiling* professionnel de l'Eurodistrict vise à mettre en place un partenariat transfrontalier effectif dans le domaine éducatif en mettant en relation les écoles françaises et allemandes.

Enfin, **Eucor**, premier campus européen trinational, regroupe cinq universités françaises, allemandes et suisses, et constitue le noyau de la Région scientifique transfrontalière du Rhin supérieur.

D'autres initiatives ont été développées comme l'ouverture en 2016 à Paris du « point de contact franco-allemand pour la coopération transfrontalière des pôles de compétitivité (DFKS) ».

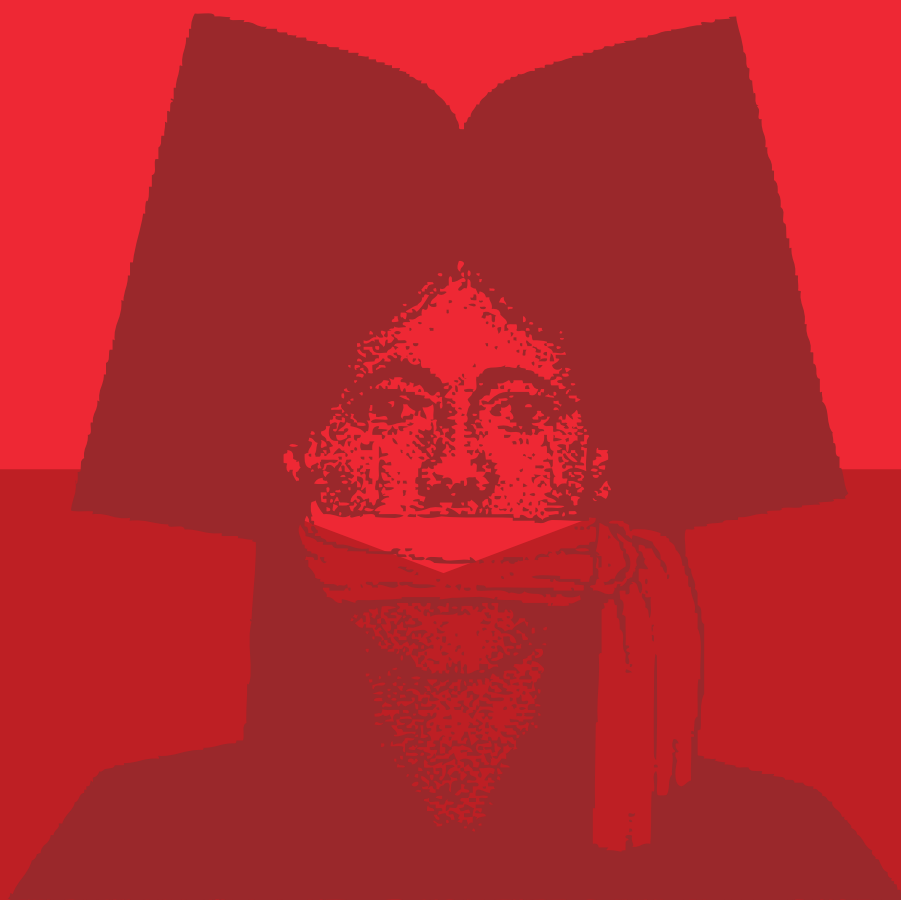
**INFOBEST** est un acronyme de l'allemand INFORMATION und BERATUNGSSTELLE (lieu d'information et de conseil). Les INFOBESTs sont les premiers bureaux d'accueil pour répondre à toutes les questions transfrontalières sur l'Allemagne, la France et la Suisse. Institution publique et généraliste, elle a pour objet de rendre possible et d'encourager le vivre-ensemble dans l'espace franco-germano-suisse du Rhin supérieur. Elle joue ainsi un rôle de charnière entre les administrations des trois pays du Rhin supérieur et favorise la communication et la collaboration transfrontalières.

## L'EuroAirport de Mulhouse-Bâle-Freiburg

Établissement public franco-suisse, l'EuroAirport de Mulhouse-Bâle-Freiburg est organisé par une convention bilatérale franco-suisse depuis 1949. En 2019, l'EuroAirport a vu transiter plus de neuf millions de passagers dont une majorité sur les vols de la compagnie *low cost* Easyjet.

La Suisse

# Rendons la parole à l'Alsace !



## ALSACE

## 'd'abord !

1924

Victoire aux élections du « Cartel des gauches », le nouveau président du Conseil, Édouard Herriot annonce l'extension de l'ensemble de la législation nationale à l'Alsace-Lorraine. Face à la révolte des Alsaciens et des Lorrains, il fait machine arrière. Le « malaise alsacien » évolue en un mouvement autonomiste.

1926

Le comité du *Heimatbund* édite un manifeste qui demande un statut de « minorité nationale » et « l'autonomie complète dans le cadre de la France ». Ils entrent en relation avec les autonomistes bretons et corses afin de développer la stratégie de l'*Einheitsfront*.

Affrontements sanglants entre patriotes français et autonomistes alsaciens à Colmar.

1927

Du 8 au 12 avril 1927, premier procès de Colmar contre les autonomistes alsaciens-lorrains.

1928

La France organise de nombreuses arrestations dans les milieux autonomistes et du 1<sup>er</sup> au 24 mai 1928, a lieu le second procès de Colmar. Seules des peines légères sont prononcées par le tribunal.

Tous les condamnés sont amnistiés par Pierre Laval en 1931.

1945

Après de grosses vagues d'arrestations en 1939, 1945 voit la fin de l'autonomisme politique dont une frange s'est compromise avec le régime nazi avant et durant la guerre.

Dès la fin des années 1960, le régionalisme, terme plus consensuel que celui d'autonomisme, apparaît. Des journaux sont créés et publient des articles en alsacien (la revue *Rot un wiss* (Rouge et blanc) en 1975). Des groupes politiques se présentent aux élections locales et législatives. Mais dans les années 1980, le mouvement régionaliste perd de son dynamisme.



## Entre revendication égalitaire et repli identitaire

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les Neutralistes, un temps soutenus par les États-Unis, rêvent d'un État d'Alsace-Lorraine indépendant de l'Allemagne et de la France.

La montée du « malaise alsacien » après 1918, qui évolue en crise ouverte en 1924, conduit à la naissance d'un important mouvement autonomiste qui débouche sur le procès de Colmar de 1928.

La compromission de certains mouvements avec le régime nazi dans les années 1930, colore durablement l'autonomisme alsacien de pangermanisme. Il renaît dans les années 1970 sur fond de lutte identitaire, mais ne retrouve pas son importance de l'entre-deux-guerres dans une France ayant amorcé sa décentralisation. L'autonomisme semble moribond jusqu'au milieu des années 2010, même si un candidat d'**Unser Land** avait été élu dans le canton de Sarre-Union (Bas-Rhin) lors des élections cantonales de 2011. Jusque-là, le courant régionaliste était essentiellement incarné par la formation identitaire **Alsace d'abord**. Depuis, le parti autonomiste **Unser Land** a pris la tête de la mouvance régionaliste alsacienne. Dernier né d'une longue lignée de partis autonomistes alsaciens qui, depuis les années 1930, évoluent entre tentations réactionnaires et identitaires.

### Elsässische arbeiter - und bauernpartei

#### Le parti alsacien ouvrier et paysan

Parti politique autonomiste alsacien fondé en septembre 1929.

Il est issu du changement de nom de la *Kommunistische Partei-Opposition* (Parti communiste d'opposition) d'Alsace-Lorraine. La référence au communisme et à l'idéologie marxiste est abandonnée et il dérive progressivement vers le nazisme, en se faisant porte-parole de sa propagande via son journal *Die Neue Welt* que finance l'Allemagne.

### Elsässischi Frunt

#### Le front culturel alsacien

Ce parti régionaliste alsacien est créé en 1974 à Strasbourg.

Il participe aux élections municipales de 1977 et publie le magazine *D'Budderfladà* (*La tartine beurrée*) de 1975 à 1980.

Il est remplacé en 1980 par *Unsri Gerichtigkeit*, un mouvement pour l'autogestion culturelle alsacienne, dont la plate-forme des revendications alsaciennes de Sélestat (1981), est soutenue par le Cercle René Schickele, la CFDT, le SGEN-CFDT, la CGT, le PS et le PCF, est adoptée à l'unanimité sous forme de motion par les Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en 1982.

### Elsässische Kampfgruppe, die schwarzen Wölfe

#### Les loups noirs, Groupe de combat alsacien

Groupe autonomiste actif de 1976 à 1981. Lors de sa formation, les membres du groupe étaient avant tout des autonomistes : leurs revendications tournaient autour du bilinguisme. Ils font parler d'eux à travers divers actes incendiaires et de dynamitage contre des symboles de « l'impérialisme français » à travers l'Alsace. Arrêtés le 14 octobre 1981, leur procès s'ouvre le 12 juin 1982 à Mulhouse et relance le débat sur la perte de l'identité alsacienne et l'histoire singulière de cette région.

## Elsässische Volksunion

### Union du peuple alsacien (upa)

Parti politique autonomiste créé en 1988, il a fusionné en 2009 avec *Fer's Elsass* pour former le parti *Unser Land*.

Dans leur texte fondateur, ils proclament : « Cessons de déléguer aux partis parisiens, au nationalisme étriqué, la défense de nos droits et de nos intérêts, défendons-les nous-mêmes au sein d'une organisation politique spécifiquement alsacienne. Nous en avons assez de subir et d'être traités en citoyens de second rang. Nous voulons pouvoir décider chez nous et retrouver ainsi notre dignité. ».

## Le Nationalforum Elsaß-Lothringen

### Forum national d'Alsace-Lorraine, ou NFEL

Fondé en 1995, ce parti politique régionaliste alsacien-lorrain, participe à diverses élections mais n'a jamais obtenu d'élu, même municipal. Parmi ses revendications, on trouve le droit à l'autodétermination, un référendum sur l'indépendance de l'Alsace-Lorraine, la réintroduction de l'allemand à côté du français comme langue d'enseignement et langue administrative ainsi qu'une promotion du dialecte, une limitation de l'immigration et une protection de l'environnement renforcée.

## Alsace d'Abord

Créé en 1989, c'est un parti politique régionaliste et identitaire. Il a connu son heure de gloire au début des années 2000 avec plusieurs élus au Conseil régional. Identitaire, le parti comprenait dans ses rangs des anciens membres du Front National et prône, à côté du bilinguisme, la « lutte contre l'islamisation ».

## Fer's elsass

### Pour l'Alsace

Créée en 2002, cette association autonomiste milite pour l'obtention d'un statut d'autonomie régionale pour l'Alsace ainsi que pour un bilinguisme intégral dans les écoles et dans l'administration locale.

En 2009, *Fer's Elsass* fusionne avec l'Union du Peuple Alsacien pour donner naissance à *Unser Land*.



## Unser Land

### Notre pays

En opposition à la loi sur la réforme territoriale de 2015, des rubans noirs font leur apparition sur les panneaux des communes alsaciennes. À l'origine de cette action, *Unser Land*, parti autonomiste alsacien. *Unser Land* est la dernière évolution d'une longue lignée de partis autonomistes alsaciens qui, depuis les années 1930, évoluent entre tentations réactionnaires, identitaires, pangermanistes...

Ce parti revendique le rejet des extrêmes, l'humanisme, l'Europe des régions, le « centrisme » et l'écologie. Il veut que le peuple alsacien puisse avoir le pouvoir. De même, il refuse l'uniformisation centralisatrice et le monolinguisme imposé en Alsace. *Unser Land* ne défend pas une vision ethnique de l'Alsace « est Alsacien qui veut et membre de notre parti quiconque partage nos idées ».

# Moi et la frontière

Dans quelle proportion  
vivez-vous la transfrontalité au  
quotidien ?



> Pour aller travailler :

> Pour faire vos courses :

> Pour vos loisirs et vos  
vacances :

> Où habitez-vous ? :



-4-

## QUESTION DE DROIT ?

En Alsace comme en Moselle, un cadre juridique particulier dit « droit local » est appliqué. Son existence s'explique par le fait que ces trois départements (67,68,57) ont appartenu tour à tour à la France (avant 1870), à l'Allemagne (de 1871 à 1918) et à nouveau à la France depuis 1918, mise à part l'annexion de fait entre 1940 et 1944.

Ce droit local est constitué d'un ensemble de lois et règlements en vigueur au moment de l'armistice de 1918.

Destiné à être abrogé progressivement après le retour à la France en 1918, le droit local devait être une solution transitoire permettant le démantèlement des institutions du *Reichland*. Mais la tentative avortée de sa suppression brutale par le gouvernement du Cartel des gauches en 1924, conduit à une crise majeure entre l'Alsace-Lorraine et Paris, qui a eu pour conséquence le maintien jusqu'à nos jours de nombreuses dispositions.

Le droit local s'applique à de nombreux domaines touchant à la vie quotidienne des Alsaciens-Mosellans. Citons-en quelques-uns : le droit des associations, les cultes, la chasse, le droit du travail, la sécurité sociale, l'artisanat, le statut scolaire, le repos du dimanche. Ce particularisme juridique, auxquels les Alsaciens sont attachés, contribue à une singularité de l'Alsace au sein de la République.

## L'Institut du droit local et la Commission d'harmonisation

Créé en 1985, l'Institut du droit local alsacien-mosellan a pour objet de promouvoir une connaissance plus approfondie des diverses dispositions du droit local ainsi que des problèmes juridiques que soulèvent sa combinaison avec le droit général français. Il s'agit aussi d'un centre de documentation, de formation et d'information.

Quant à la commission d'harmonisation, créée elle aussi en 1985, elle est chargée de proposer et d'étudier les harmonisations qui paraîtraient possibles, en droit privé, entre les dispositions applicables dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et celles applicables en « vieille France ».

## Ce droit local spécifique se compose :

Des lois françaises d'avant 1870 non abrogées par l'administration allemande

1871

Après la guerre entre la France de Napoléon III et le royaume de Prusse qui se solde par la défaite de la France, l'Alsace est cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort.

Des lois allemandes adoptées par l'Empire entre 1871 et 1918 et des dispositions propres à l'Alsace-Lorraine adoptées par les organes locaux du *Reichsland*.

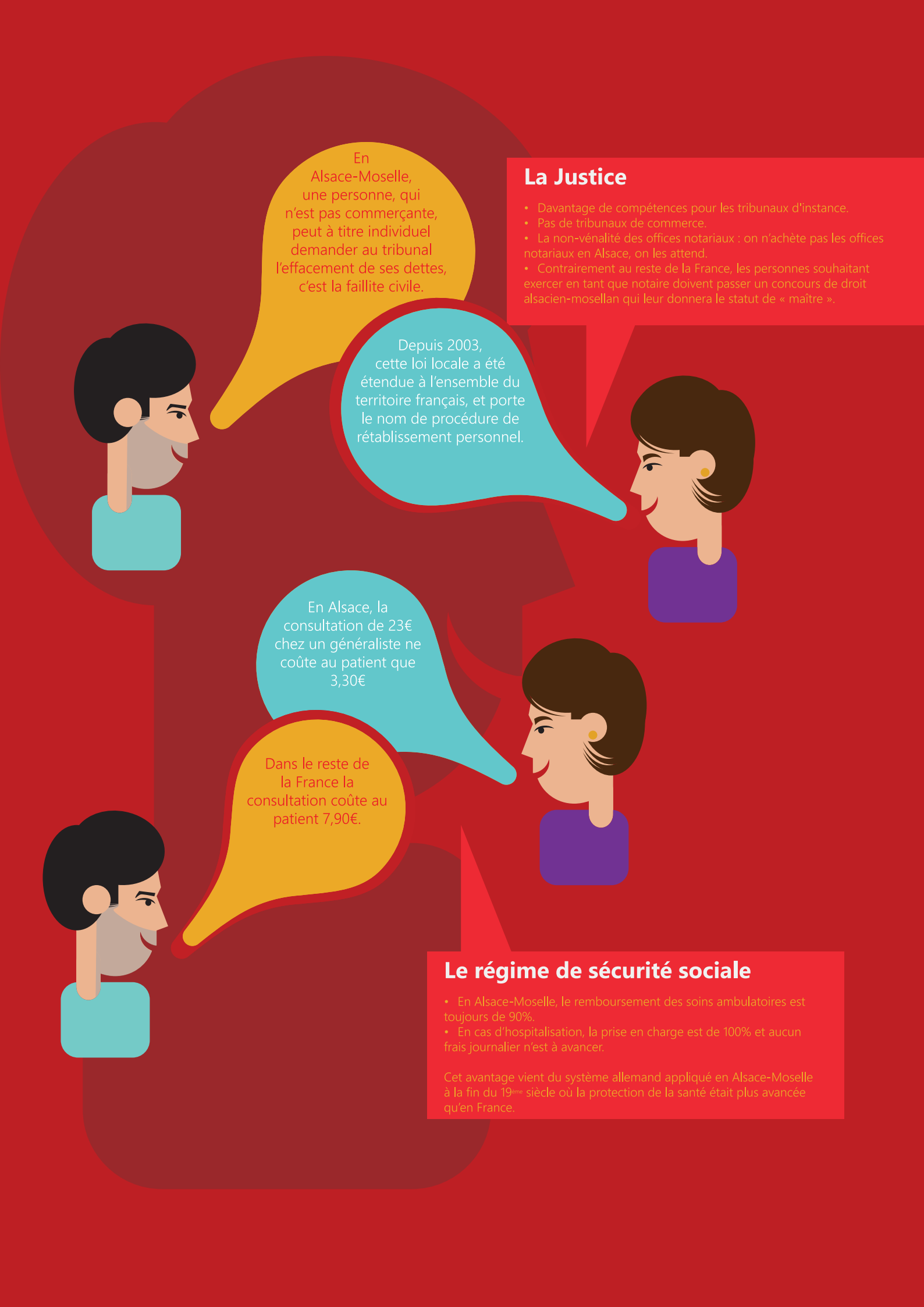
1871-1918

Les dispositions impériales allemandes sont applicables à l'ensemble de l'Empire et donc à l'Alsace-Lorraine. Par contre, durant cette période, l'Alsace n'est pas concernée par l'évolution des lois françaises comme les lois sur la laïcité : les lois de Jules Ferry (1879-1882) qui rendent l'école publique, gratuite et laïque, ou la loi de séparation des Églises et de l'État et la fin du Concordat napoléonien en 1905.

Des lois françaises intervenues après 1918 mais applicables aux trois départements recourrés.

1919

Après le retour à la France, l'Alsace et la Moselle sont soumises à la législation française, mais aussi à des dispositions applicables à leurs seuls départements. Les principales dispositions héritées du Concordat et des lois allemandes sont maintenues et font partie depuis 1919, avec d'autres lois françaises, du droit local.



En Alsace-Moselle, une personne, qui n'est pas commerçante, peut à titre individuel demander au tribunal l'effacement de ses dettes, c'est la faillite civile.

Depuis 2003, cette loi locale a été étendue à l'ensemble du territoire français, et porte le nom de procédure de rétablissement personnel.

En Alsace, la consultation de 23€ chez un généraliste ne coûte au patient que 3,30€

Dans le reste de la France la consultation coûte au patient 7,90€.

## La Justice

- Davantage de compétences pour les tribunaux d'instance.
- Pas de tribunaux de commerce.
- La non-vénalité des offices notariaux : on n'achète pas les offices notariaux en Alsace, on les attend.
- Contrairement au reste de la France, les personnes souhaitant exercer en tant que notaire doivent passer un concours de droit alsacien-mosellan qui leur donnera le statut de « maître ».

## Le régime de sécurité sociale

- En Alsace-Moselle, le remboursement des soins ambulatoires est toujours de 90%.
- En cas d'hospitalisation, la prise en charge est de 100% et aucun frais journalier n'est à avancer.

Cet avantage vient du système allemand appliqué en Alsace-Moselle à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle où la protection de la santé était plus avancée qu'en France.

# LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU DROIT LOCAL ALSACIEN-MOSELLAN

## Le droit communal

- Règles de fonctionnement différentes du Conseil municipal.
- Possibilité de prélèvements fiscaux spécifiques.
- Les Communes ont une obligation de secours aux personnes sans ressources (la forme et les montants sont définis par les Communes).
- Aide sociale pour les 16-25 ans sans ressources.

En France, avec la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, « *la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte* ».

En Alsace-Moselle, les officiants des trois cultes reconnus (curés, pasteurs et rabbins) sont rémunérés par l'État.

## Le régime des cultes

- Trois cultes reconnus (catholique, luthérien ou réformé, juif).
- Les communes doivent aider à l'entretien des lieux de culte.
- Quant à la pratique du *simultaneum*, c'est-à-dire l'exercice de deux cultes chrétiens (protestant et catholique) dans une même église, qui subsiste dans une cinquantaine d'églises, elle relève autant de l'usage que du droit.
- Enseignement religieux à l'école primaire, au collège et au lycée (sauf dispense des parents).

## L'aide sociale

- Cotisations différentes pour les différentes caisses, plus élevées (1,5%) que pour le régime national, du fait de prestations supérieures.
- L'obligation des Communes de venir en aide au plus démunis est plus large. Ainsi, les personnes en grande difficulté sociale et financière, n'ayant pas accès au RSA, peuvent tout de même bénéficier d'une aide sociale locale, dès 16 ans.

## Chasse, eaux et forêts

- Les ressources en eaux sont gérées selon des procédures différentes.
- L'exploitation forestière est régie par les Communes.
- Police de la chasse.
- Le gibier est géré par les Communes.
- Paiement d'un loyer à la Commune pour pouvoir chasser.
- Réparation des dégâts de gibier entièrement à la charge des chasseurs.
- Possibilité pour les Communes d'interdire totalement la chasse sur leur territoire.
- Le préfet peut être encore plus restrictif que ne l'est le ministre sur le reste du territoire national.
- La période d'ouverture de la chasse est comprise au maximum entre le 23 août et le 1<sup>er</sup> février.

En France, il suffit d'avoir un permis de chasse et de s'être mis d'accord avec le propriétaire du terrain.

En Alsace-Moselle, le droit de chasse sur les terres et sur les espaces couverts d'eau, est administré par les Communes, au nom et pour le compte des propriétaires.

En Alsace, les chasses communales sont majoritaires, les Communes louent l'ensemble de leur ban pour une durée de neuf ans. Le coût élevé explique le faible nombre de chasseurs en Alsace.

## Le régime foncier

- Il n'existe pas de conservation des hypothèques en Alsace-Moselle. Néanmoins, il existe une preuve de la propriété documentée, un « livre foncier » est tenu par l'autorité judiciaire.
- La particularité du foncier alsacien est une dénomination des lieux-dits uniquement en langue allemande, l'allemand étant la langue de l'administration jusque vers 1800.



## Les associations

- Alors qu'en droit commun, l'enregistrement d'une association se fait auprès de la préfecture, en Alsace-Moselle cet enregistrement se fait auprès du tribunal d'instance.
- Facilitation du coopérativisme.
- Pleine capacité juridique (comme une entreprise).

En Alsace-Moselle, une association peut avoir un but lucratif et recevoir des dons et des legs.

En France, non. La loi de 1901 s'applique.

En Alsace-Moselle, on dispose de deux jours fériés supplémentaires par rapport au reste de la France : le Vendredi-Saint et la Saint-Étienne (26/12).

### Le Vendredi-Saint

est le vendredi précédent Pâques. Il a été accordé aux Protestants par le Concordat.

**La Saint-Étienne**, aussi appelé le deuxième jour de Noël. C'est, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, également un jour férié en France. Lorsque la France procède à la séparation des Églises et de l'État en 1905 ce jour chômé a été abandonné.

## Le droit local du travail

- Le maintien de la rémunération en cas d'absence (les salariés du secteur privé ont droit pour un certain temps au maintien intégral de leur salaire sans délai de carence et sans condition d'ancienneté, lorsque la cause de l'absence n'est pas de leur fait et qu'elle empêche l'exécution de leur contrat de travail). Cet avantage est hérité du droit allemand.
- Le repos dominical et les jours fériés : dans l'industrie, il est interdit d'employer des salariés le dimanche, sauf dérogation ; dans le commerce, la loi autorise en principe une ouverture dominicale pour une durée maximale de cinq heures ; le maire d'une commune peut autoriser l'ouverture des commerces et l'emploi des salariés jusqu'à dix heures pour les quatre dimanches avant Noël.
- Un préavis de démission et de licenciement toujours favorable au salarié. Le salarié alsacien ou mosellan bénéficiera toujours du meilleur délai (le plus court) pour poser sa démission ou (le plus long) s'il se fait licencier. Une personne travaillant en Alsace dispose, en général et selon la catégorie de travailleur à laquelle elle appartient, d'un délai de six semaines pour poser sa démission. De même, son employeur doit respecter ce délai de six semaines pour le licencier. L'intérêt du droit local est ici que ces dispositions ne s'appliquent que lorsqu'elles sont plus favorables que le droit général, les conventions collectives ou le contrat de travail.

# Moi et le droit local

Est-ce-que ces spécificités font  
partie intégrante de votre  
identité alsacienne ou  
accepteriez-vous d'y renoncer ?

**OUI**

**NON**

-5-

## FAUT-IL VIVRE EN ALSACE POUR ÊTRE ALSACIEN ?

80 000... C'est le nombre d'Alsaciens vivant hors d'Alsace !

La plupart d'entre eux se sont regroupés au sein d'associations. Ces personnes contribuent activement au rayonnement de la région dans le monde.

Pour fédérer tous ces expatriés, est créée en 1981, l'Union internationale des Alsaciens. Véritable relais de convivialité et de proximité, elle participe à la promotion de l'Alsace à l'international.

Les Alsaciens vivant à l'étranger cultivent leur attachement à leur région d'origine en conservant leurs traditions même loin de l'Alsace.

Aujourd'hui, on compte 53 associations des Alsaciens de l'étranger. Se sont créées tout récemment celles de Zurich, Chicago, Côte d'Ivoire, Dubaï, Bénin, Pologne et Marrakech.



## EN FRANCE

### ALSACE

Association ALSACE-NEPAL

Association ALSACE-BIELORUSSIE

Association ALSACE-CRETE

Association ALSACE-ETATS-UNIS

Association ALSACE-ISLANDE

Association ALSACE-ISRAËL

Association ALSACE-LIBAN

Association ALSACE-MACEDOINE ALMA

Association ALSACE-MOLDAVIE

Association ALSACE-QUEBEC

Association ALSACE-LITUANIE

Association ELSASS-CORSICA EUROPA

Association INDE-ALSACE

Association JAPON-ALSACE

Association RHIN-VOLGA





ALLEMAGNE  
BOURG  
BALE,  
LAUSANNE,  
ZÜRICH  
ISTANBUL  
GRÈCE  
ISRAËL  
LIBAN

SHANGHAI

HONG KONG

THAÏLANDE

ÉMIRATS

POLYNÉSIE

**NOUVELLE-AQUITAINE**

**AMICALE DES ALSACIENS ET LORRAINS DE BORDEAUX**

**ASSOCIATION DES ALSACIENS ET AMIS DE L'ALSACE DU PAYS BASQUE**

**ÎLE DE FRANCE**

**ASSOCIATION GÉNÉRALE D'ALSACE ET DE LORRAINE (AGAL)**

**DÉCIDEURS ALSACIENS DE PARIS**

**OCCITANIE**

**HOPLA G'SUNDHEIT**

**PAYS DE LA LOIRE**

**ASSOCIATION DES ALSACIENS DE L'ANJOU**

**SOCIÉTÉ RÉGIONALE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**

**CAROLA - CERCLE DES ALSACIENS DE LA RÉGION OUEST ET DE LOIRE ATLANTIQUE**

**PROVENCE-ALPES - CÔTE D'AZUR**

**ASSOCIATION DES ALSACIENS ET LORRAINS DE PROVENCE-CÔTE D'AZUR**

**AMICALE DES ALSACIENS-LORRAINS DE FRÉJUS - ST RAPHAËL**

**AMICALE DES ALSACIENS-LORRAINS DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**CERCLE DES ALSACIENS DE LYON**

**AMICALE DES ALSACIENS ET LORRAINS EN CÉVENNES**

**Moi  
hors d'Alsace**

**Où allez-vous ?  
Qu'empportez-vous ?  
Affichez-vous votre identité  
alsacienne ou êtes-vous un Français  
parmi d'autres ?**





